

LE BURNHauptTOIS



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

COMMUNE DE
BURNHaupt-LE-BAS

ÉTÉ 2012



RENSEIGNEMENTS UTILES

Lisez ce bulletin sur <http://burnhaupt.free.fr>

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE EN JUILLET ET AOÛT :
Lundi et jeudi de 14h à 18h
Mercredi et vendredi de 8h à 12h

MAIRIE : Tél. 03 89 48 70 61 – Fax : 03 89 48 99 78

Horaires d'ouverture au public de septembre à juin :

Lundi, mercredi, vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, Jeudi de 10h à 12h fermé le mardi toute la journée et le jeudi après-midi.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

M. André HIRTH - Maire : Chargé en particulier du 3^e âge, des affaires scolaires, des services techniques et de la sécurité. Président du syndicat d'assainissement.

M. Alain GRIENEISEN - 1^{er} Adjoint - le jeudi de 17h30 à 19h - sur rendez-vous

Chargé de l'information, de l'urbanisme, des fêtes et cérémonies, du cadre de vie et de l'environnement, des foires et marchés, de la jeunesse, de la culture et du CCAS, correspondant défense, Vice-président de la Communauté de Communes.

M. René TSCHAEN - 2^e Adjoint - le mercredi de 17h30 à 18h30 - sur rendez-vous

Chargé des finances, des cimetières.

M. Bernard MULLER - 3^e Adjoint - sur rendez-vous

Chargé de la vie associative, des bâtiments, de la voirie.

M. Arsène SOTHER - 4^e Adjoint - sur rendez-vous

Chargé du patrimoine et de la forêt, de l'agriculture et du fermage, de l'association Foncière.

Pour rencontrer les élus sur un sujet précis lors des permanences il est conseillé de prendre rendez-vous au préalable.

PERMANENCE DU NOTAIRE - 2^e semestre

les lundis 3 septembre, 1^{er} octobre, 5 novembre, lundi 3 décembre pour 2012 de 16h à 17h en Mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous à l'étude de Maître Hélène SIFFERT-KLUSKA à CERNAY, 1, faubourg de Belfort au **03 89 75 55 03**

MEDECIN

BOCH Christian, 6, rue de l'Etang
Tél. : **03 89 48 70 02**

Consultations :

MATIN : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 11h.

APRES-MIDI : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h.

Consultations sur rendez-vous.

Pour les nourrissons à 8h30 et à 15h30. Samedi matin sur R.V.

CABINET D'INFIRMIERES :

17 A rue de l'Etang Tél. **03 89 62 61 28**

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

SYNDICAT D'EAU POTABLE (SIAEP)

15 route de Thann à Guewenheim **03 89 82 59 57**

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

Mairie de Burnhaupt le Haut : **03 89 48 70 58**

ECOLE ELEMENTAIRE 03 89 48 78 24

ECOLE MATERNELLE 03 89 48 78 33

PRESBYTÈRE 03 89 48 74 92

Burnhaupt le Haut

LA POSTE 03 89 48 71 08

PERCEPTION

MASEVAUX

03 89 82 41 21

Horaires de levées de la poste

(carrefour Chapelle et Mairie) : du lundi au vendredi à 9h, le samedi 9h uniquement en mairie

MAISON DES ASSOCIATIONS 03 89 62 95 67

COLLECTE DES ORDURES

BIO-DECHETS (bac brun) :

Tous les lundis (les sortir la veille à partir de 20 h).

OMR - Ordures ménagères résiduelles (bac gris) :

Les jeudis des semaines paires

COLLECTE SELECTIVE

Les sachets jaunes à utiliser pour la collecte les jeudis des semaines impaires **sont gratuits** et à votre disposition en Mairie aux heures d'ouverture habituelles. (Des canisacs pour les déjections canines sont disponibles gratuitement en mairie).

BENNE À DÉCHETS VERTS (particuliers uniquement)

(pour tonte de pelouse, feuilles, tailles de haies)

2^e semestre : samedis 7, 21, 28 juillet, vendredi

13 juillet, 4, 11, 18, 25 août, 1^{er}, 8, 15, 22, 29

septembre, 6, 13, 20, 27 octobre, 3, 10 novembre.

DECHETERIE D'ASPACH LE HAUT

03 89 75 74 66 Horaires d'été : (avril à septembre)

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le samedi de 9h à 19h, horaires d'hiver (d'octobre à mars)

de 9h à 17h du lundi au samedi.

Fermée tous les premiers lundi de chaque mois.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

"L'ARC EN CIEL" de Burnhaupt le Bas :

03 89 48 95 79 : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h30

à 13h30 et de 16h à 18h30. Le mercredi et pendant les

congés scolaires (sauf vacances de Noël) 7h45 à 18h30.

ACCUEIL PETITE ENFANCE de Burnhaupt le Haut :

du lundi au vendredi de 6h30 à 19h, de 3 mois à 3 ans,

animation les mercredis et vacances scolaires ;

Téléphone : **03 89 48 94 73**.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Bernadette MARLIEN ou Mme Marie TEOBALDI

au **03 89 62 72 00** ou **03 89 82 47 35**.

ASSISTANTE SOCIALE

Mme ZIMMERMANN au **03 89 75 62 43** ou

Mme DURINGER au **03 89 82 62 63** pour les

personnes de plus de 60 ans.

BIBLIOTHÈQUE "LA BULLE"

31 rue Principale - **03 69 19 98 62**



2	RENSEIGNEMENTS UTILES
3	SOMMAIRE / EDITORIAL DU MAIRE
4 à 7	POINTS IMPORTANTS ABORDÉS LORS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS LE 19 AVRIL 2011
8	BILAN CHIFFRÉ DES TRAVAUX OU ACQUISITIONS RÉALISÉS EN 2011 ET PRÉVISIONS 2012
9	BUDGET PRIMITIF 2012 - PROJETS EN COURS
10 et 11	RÉALISATIONS 2011
12	TRAVAUX 2012
13	RÉTROSPECTIVE SUR LA MÉTÉO 2011 À BURNHAUPT-LE-BAS
14	SITE INTERNET
15	HISTOIRE
16 à 21	LA VIE AU VILLAGE - 2011 / 2012
22 à 25	ENVIRONNEMENT
26	LA VIE AU VILLAGE EN IMAGES
27	MÉMOIRE DE VIE
28 à 32	INFOS PRATIQUES
33	MANIFESTATIONS 2012/2013
34 et 35	ETAT CIVIL

Bonnes
Vacances
à tous !

REVUE RÉALISÉE PAR :

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
André HIRTH - Maire

REDACTEUR EN CHEF :
Alain GRIENEISEN
Adjoint au maire chargé de l'information

REDACTEURS :
Dominique RICHERT
Sandrine VON DER OHE
Conseillères municipales

Gilbert GREDER
Conseiller municipal

Richard BUISSON
Secrétaire général

Nicole HOLDER
Adjoint administratif

Dominique LAPORTE
Adjoint administratif

conception et impression
publi-h uffholtz - CERNAY
dépot légal N° 704 - 3^e trimestre 2012



Crédit photos : commune avec l'aimable participation de Philippe WOZNIAK, Pierre SCHICK, CGED, ASBB, Collection TAVERNIER.

Chers Administrés,

C'est un plaisir pour moi chaque fois renouvelé que de pouvoir vous offrir le tour d'horizon des événements qui se sont produits dans notre village ces douze derniers mois, voici donc l'édition été 2012 de notre bulletin municipal.

Comme je vous l'avais annoncé précédemment, le conseil municipal s'est imposé une pause dans les investissements, ainsi nous avons pu maintenir les impôts locaux à leur taux antérieur, la taxe d'habitation, les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties n'ont pas évoluées pour ce qui est de la part communale.

Qui dit pause budgétaire ne veut pas dire que la commune soit tombée dans une profonde léthargie, on peut relever quelques réalisations nécessaires pour la collectivité, je citerais par exemple le bassin d'orage implanté à l'angle de la rue de Gildwiller et du chemin du Blingen qui a déjà bien rempli son office lors des derniers événements pluvieux, l'ouverture de la bibliothèque intercommunale dans les locaux de l'ancienne caserne des Pompiers, inaugurée par les maires des deux Burnhaupt le 26 novembre 2011, quelques travaux de maintenance de voirie tels que la réfection de l'impasse du Freihof, les trottoirs du lotissement de la Chapelle ou encore la réhabilitation des emplacements de stationnement devant la boulangerie et le bureau de tabac rue principale.

Nous avons également mené une réflexion sur un nouvel éclairage public, dans un souci d'économie d'énergie mais également pour éviter la pollution lumineuse, vous verrez les changements très prochainement au centre du village, sur la place et dans la rue de l'église.

Une nouvelle communauté de paroisses a vu le jour, elle regroupe 6 communes, Aspach le Haut, Aspach le Bas, Schweighouse, Michelbach, Burnhaupt le Haut et Burnhaupt le Bas, notre nouveau curé le père Joseph GOEPFERT quant à lui s'est installé au presbytère de Burnhaupt le Haut, nous lui souhaitons la bienvenue.



Le Père Joseph GOEPFERT entouré du Maire André HIRTH et du nouveau Président du Conseil de Fabrique Guy SAUNER.

Voilà pour l'essentiel, les mois à venir verront les études sur l'extension de l'école maternelle s'affiner et porter la modification du plan d'occupation des sols à son terme.

Les vacances sont à notre porte, la météo bien que capricieuse actuellement ne doit pas nous empêcher de profiter de ces moments de repos et de loisirs, sachons nous ressourcer en famille et entre amis.

Je vous souhaite un bel été.

Votre maire, André HIRTH

POINTS IMPORTANTS ABORDES LORS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 19 avril 2011

Vote des taux des 4 taxes.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour 2011, suivant ainsi les avis de la commission des finances réunie précédemment.

Les taux de référence communaux de 2010 sont des taux recalculés afin de prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale, régionale et d'autre part les frais de gestion auparavant perçus par l'Etat.

- La taxe d'habitation reste à 12.95 %.
- La taxe sur le foncier bâti reste à 10.39 %.
- La taxe foncière sur le non bâti reste à 52.65 %.
- La CFE (cotisation foncière des entreprises) est à 16.05 %.

Budgets primitifs 2011 – principal, forêt, CCAS, zone d'activités.

Le Maire présente au conseil municipal les budgets primitifs pour l'exercice 2011, arrêtés comme suit :

Budget principal

- Fonctionnement équilibré en dépenses recettes 1 173 475.00 €
- Investissement équilibré en dépenses recettes 1 607 655.70 €

Budget forêt

- Fonctionnement équilibré en dépenses recettes 117 823.41 €
- Investissement équilibré en dépenses recettes 10 000.00 €

Budget CCAS (centre communal d'action sociale)

- Fonctionnement équilibré en dépenses recettes 2 553.13 €

Budget Zone d'Activités

- Fonctionnement équilibré en dépenses recettes 163 174.63 €
- Investissement équilibré en dépenses recettes 16 954.81 €

Fondation du Patrimoine – adhésion.

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2011, le montant de la cotisation de 100 € a été inscrit au tableau des subventions.

Entretien des espaces verts (caserne pompiers).

Le Maire propose au Conseil Municipal de passer une convention avec le SDIS en ce qui concerne l'entretien des abords de la caserne, en échange le Service Départemental d'Incendie et de Secours met à la disposition de la commune trois fois par an un piquet d'incendie pour diverses manifestations (foire aux râteaux et autres). Le Conseil donne son accord à l'unanimité et charge le Maire d'établir et de signer cette convention intitulée "Convention de réalisation de prestations réciproques".

Désignation d'un membre représentant le conseil auprès de la Bibliothèque de Burnhaupt.

La Bibliothèque de Burnhaupt va tenir son Assemblée Générale Constitutive le 6 mai prochain, il est nécessaire que la commune soit représentée par un de ses membres au sein du futur Comité. M. GRIENEISEN représentera la commune en tant que membre titulaire, Mme VON DER OHE en tant que membre suppléant.

SEANCE ORDINAIRE DU 30 MAI 2011

Jobs d'été.

De même que pour l'année 2010, le conseil municipal autorise le maire à embaucher des jeunes pour la période des mois de juillet et août 2011, dans le cadre de l'entretien du village et des espaces verts et également pour soulager les services techniques.

Il est proposé d'engager 8 personnes sur juillet et août pour une période de travail de 15 jours consécutifs chacune et pour respecter la parité un garçon et une fille travailleront simultanément si la situation le permet.

Dénomination de rues (Murmatten).

Des voies nouvelles desservant l'ensemble du lotissement "MURMATTEN" ont été créées :

- rue du Marais,
- rue du Lavoir,
- rue de la Doller.



Créaliance – rapport annuel.

L'assemblée générale ordinaire de Créaliance s'est tenue le 6 mai dernier, le service rendu dans le cadre du périscolaire est tellement apprécié qu'il n'y a plus de place à Burnhaupt le Bas et 24 enfants sont sur liste d'attente. M. WEIGEL Président et Mme BINDER Directrice ont demandé à ce que soit trouvée une solution pour que les enfants puissent manger en même temps, sachant qu'à la rentrée ils seront au nombre de 62.



POINTS IMPORTANTS ABORDES LORS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL



Une solution a été proposée, mettre à disposition chaque jour, une partie de la grande salle de la maison des associations côté cuisine, si le conseil municipal donne son aval cette solution serait mise en place dès la rentrée scolaire, la convention signée entre les parties serait également revue.



Grande salle pour les repas aménagée par Créaliance.

Après en avoir débattu, il apparaît que l'assemblée souhaite pouvoir répondre aux attentes des parents et prendre en charge tous les enfants qui sont sur liste d'attente, un avis favorable est rendu à l'unanimité.

Le conseil remercie par ailleurs l'ensemble des associations communales pour leur compréhension et leur flexibilité, ayant ainsi permis à toutes les familles de voir leurs enfants accueillis.

SEANCE ORDINAIRE DU 21 JUILLET 2011



Convention sur le fonctionnement de la bibliothèque des deux Burnhaupt.

A la demande d'un groupe de bénévoles actifs et engagés pour voir le projet se réaliser, la commune de Burnhaupt le Bas a décidé de créer une bibliothèque municipale.

Le Département du Haut-Rhin soutient dans certaines conditions le fonctionnement de ces établissements communaux ou intercommunaux.

Pour ce faire il convient de signer une convention avec le Conseil Général précisant :

- Les engagements du Département, (prêt de documents et autres prestations)
- Les engagements de la commune, (le local, les prêts, le personnel, le budget, l'informatique, les collections...)

Après avoir entendu les explications, le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer une convention avec le Conseil Général du Haut-Rhin portant sur le fonctionnement de la bibliothèque municipale qui prendra par la suite le nom de « La Bulle ».

SEANCE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Bibliothèque des deux Burnhaupt : convention de mise à disposition de locaux.

Une convention est passée entre la commune et l'association BIBLIOTHEQUE DES DEUX BURNHAUPT afin de déterminer les conditions d'occupation des locaux situés au-dessus de l'ancienne caserne des pompiers, locaux mis à disposition de l'association.

Ligne de trésorerie : reconduction pour une année (Caisse d'Epargne).

Le conseil municipal par délibération du 9 septembre 2010 avait autorisé le maire à contracter une ouverture de crédit de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne Alsace d'un montant de 800 000 € (huit cent mille) pour une durée de 12 mois.

Le conseil municipal après en avoir débattu autorise le maire à renouveler ce crédit de trésorerie pour un montant de 750 000 € (sept cent cinquante mille) et pour une nouvelle période de 12 mois.

Occupation du presbytère.

Le père Louis STROEBELE à la retraite a emménagé tout récemment dans le presbytère de la commune, selon l'accord de la municipalité. Un bail a été mis en place.

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2011

Modification du Plan d'Occupation des Sols : choix du maître d'œuvre suite à appel d'offres.

La commune souhaite procéder à la sélection d'un bureau d'études destiné à l'assister dans le cadre de la réalisation du dossier de modification du P.O.S n° 2. Cette opération consiste à changer le caractère de la zone NA3 "stricte" non urbanisable dans le cadre du P.O.S adopté en 2005 et affecte le zonage du secteur du plan d'eau ainsi que le règlement.

Après consultation, L'ADAUHR (agence départementale d'aménagement et d'urbanisme du Haut-Rhin) de Colmar, la mieux placée techniquement et financièrement (6 882.98 € TTC) a été retenue.

SCoT (schéma de cohérence territoriale), élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'aménagement du territoire qui se projette sur le long terme (objectif 2024) et dans une perspective de développement durable. Il traduit un projet de territoire et est établi sur un périmètre regroupant plusieurs communes ou intercommunalités. Les documents d'urbanisme communaux tels que les PLU ou les POS doivent être compatibles avec le SCoT.

La commission municipale d'urbanisme s'est déjà réunie pour modifier les plans concernant la cartographie de l'enveloppe urbaine soumise par les urbanistes.

Les plans présentés avant et après modifications, reprenant les éléments les plus importants du P.O.S sont adoptés à l'unanimité.

Taxe Locale d'Équipement : fixation des nouveaux taux.

Le 1^{er} mars 2012 la taxe locale d'équipement (TLE) due pour toute nouvelle construction disparaît au profit de la taxe d'aménagement (TA) et ce dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité de l'urbanisme.

Actuellement le taux de la TLE sur la commune est de 3%, la commission d'urbanisme qui a travaillé sur les tableaux comparatifs de la réforme TLE/TA présente ses travaux. Le comparatif n'est pas simple, les éléments qui servent de base aux calculs reposent sur les surfaces hors œuvre nette, sur les surfaces hors œuvre brute des maisons, entrent également dans les calculs les garages ainsi que le nombre de places de parking. Après en avoir débattu et considérant l'attractivité du village, le conseil décide de laisser le taux de la TA à 3%.

POINTS IMPORTANTS ABORDES LORS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 13 FEVRIER 2012

Forêt communale, approbation de l'Etat d'Assiette 2013 – tarif du bois d'affouage.

PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION ETAT DE PREVISION DES COUPES

Le conseil municipal a pris connaissance du programme des travaux d'exploitation ainsi que des prévisions des coupes en forêt communale pour l'année 2012, programme proposé par l'Office National des Forêts et présenté par M. SOTHER Arsène, adjoint chargé de la forêt.



Les dépenses d'exploitation hors taxes sont estimées à 48 903 €, les recettes brutes hors taxes sont estimées à 90 350 €.

Le conseil municipal accepte la répartition des coupes entre bois façonnés et bois sur pied, cependant il est décidé pour 2012 de ne faire aucune coupe dans les parcelles 4 et 12.

Le programme des travaux patrimoniaux estimés à 11 741.66 € pour l'investissement et à 1 135.24 € pour le fonctionnement est adopté.

BOIS D'AFFOUAGE FIXATION DU PRIX POUR 2012

Il est rappelé que la commune ne fait pas de bénéfice sur cette opération, considérant le coût lié au façonnage et au débardage du bois d'affouage, il est décidé de laisser le prix du stère à 45 € (quarante cinq euros) pour l'année 2012.

Ce qui porte le lot de 4 stères (une corde) à 180 € (cent quatre vingt euros).

Il est bon de noter que le bois sera à nouveau empilé en bordure de chemin, service fort agréable pour le chargement.

URSSAF : contrat d'adhésion dans le cadre du régime d'assurance chômage.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un contrat d'adhésion avec l'URSSAF du Haut-Rhin relative à l'assurance – chômage et aux règlements et accords d'application en vigueur. Le contrat visera tous les agents non titulaires ou non statutaires présents et à venir, y compris les contrats d'apprentissage, la commune s'engage à respecter les dispositions légales et conventionnelles de l'assurance-chômage.

Le contrat d'adhésion prendra effet au premier janvier 2012, le maire est autorisé à signer tous les documents pouvant se rapporter à cette affaire.

Communauté de communes – Compétence SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

L'obligation est faite aux communes par les articles L 2224-8 et L2224-9 du Code Général des Collectivités Territoriales de prendre en charge les dépenses de contrôle des systèmes d'assainissement non collectifs et de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) avant le 1^{er} janvier 2012.

Les missions obligatoires du SPANC sont le contrôle de la conception et de la réalisation des nouvelles installations ainsi que le contrôle du bon fonctionnement des installations existantes.

La communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach demande à ce que la compétence des dispositifs d'assainissement non collectifs lui soit transférée par les deux communes de Burnhaupt.

Le maire rappelle que les deux communes font partie du Syndicat mixte d'assainissement de la basse vallée de la Doller et que ce service est déjà pris en charge.

Le conseil municipal ne se prononce pas sur ce point.

Zone d'activités – vente de terrain.

Le conseil municipal autorise la vente par la commune au profit de l'entreprise individuelle MW EXPLOITATION FORESTIERE ET TERRASSEMENT, un terrain au lieu dit « Oberlach » formant le lot n°8 du lotissement communal dénommé « ZONE D'ACTIVITE ». Soit une superficie totale de 49 ares 61 ca au prix de 1 300 € hors taxes de l'are.

La vente est donc consentie et acceptée moyennant le prix principal hors taxes de soixante quatre mille quatre cent quatre vingt treize euros (64 493.00 €).

DETR – demande de subvention pour la réfection du chemin du Blingen.

Le chemin rural cadastré section 60 et 61 parcelles n° 331 et 180, situé au lieu dit "BLINGEN" est en très mauvais état, ce chemin appartient à la commune. Il dessert actuellement la mini déchetterie, l'arboretum ainsi que le nouveau cimetière, son état présente des risques certains pour les usagers. Le maire propose à l'Assemblée de faire réaliser des travaux de réfection qui consisteront en la mise en place d'un bicouche.

Le Conseil Municipal donne son accord sur le principe des travaux, autorise le Maire à demander le bénéfice de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) au taux de 40 %, le reste de la dépense étant assuré par les fonds propres de la commune.



Chemin du Blingen.

POINTS IMPORTANTS ABORDES LORS DES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL



Extension de l'école maternelle convention d'assistance au maître d'ouvrage.

Le Maire propose au conseil municipal de lancer une consultation en vue du choix d'un prestataire pour mener les études portant sur le projet d'extension de l'école maternelle de Burnhaupt le Bas.

La mission se décomposerait en 3 phases :

1. Etablissement d'un programme technique détaillé
2. Assistance pour le choix du concepteur
3. Assistance pour le suivi des études

Le conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à lancer la consultation.



Extension de l'école maternelle, choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Trois bureaux d'études ont répondu à la consultation :

- | | |
|--|----------------|
| • L'ADAUHR de Colmar pour | 12 588.00 € HT |
| • HAMEAUCITE de Mulhouse pour | 24 955.00 € HT |
| • ACE BTP de Nogent (Haute-Marne) pour | 12 688.00 € HT |

Le Premier Magistrat propose de retenir le bureau d'études le moins disant, en l'occurrence l'ADAUHR pour 12 588.00 € HT, ce qui est adopté à l'unanimité.

Entretien des espaces verts de la commune.

Différentes entreprises ont répondu à la consultation concernant l'entretien des espaces verts de la commune.

Les professionnels ont été sollicités pour les prestations suivantes :

- Durée du contrat,
- Entretien de la zone d'activités avec tailles des arbustes, désherbage, débroussaillage des fossés, tonte des aires engazonnées,
- Tontes du lotissement des terres du sud, de l'aire de jeux, du nouveau cimetière et de l'arboretum.

Les entreprises suivantes ont répondu :

- | | |
|--|------------------|
| • FRESSE pour
contrat de 3 ans, | 26 963.70 € TTC, |
| • BOURREAU pour
contrat de 1 an, | 31 766.60 € TTC, |
| • E.R PAYSAGES pour
contrat de 1 an, | 30 534.85 € TTC, |
| • PAYSAGE PASSION pour
contrat de 1 an. | 28 601.00 € TTC, |

Le maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la nécessité de continuer à sous traiter l'entretien de certains espaces verts de la commune, le conseil donne son accord à l'unanimité.

M. André HIRTH propose alors de confier ces travaux à l'entreprise FRESSE moins disante, pour 26 963.70 € TTC, ce qui est également adopté à l'unanimité.

SEANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2012

Comptes administratifs 2011 principal, forêt, CCAS, zone d'activités.

L'ensemble des comptes administratifs présentés par le Maire ont été approuvés à l'unanimité, de même que la gestion de ces mêmes comptes présentée par le Receveur Municipal de Masevaux.

Vote des taux des 4 taxes directes locales.

Après avoir entendu les explications de M. TSCHAEN René adjoint chargé des finances et sur proposition du Maire, le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour 2012.

Les taux pour 2012 se déterminent donc de la façon suivante :

- La taxe d'habitation reste à 12.95 %.
- La taxe sur le foncier bâti reste à 10.39 %.
- La taxe foncière sur le non bâti reste à 52.65 %.
- La cotisation foncière des entreprises reste à 16.05 %.

Vote des budgets primitifs 2012 principal, forêt, CCAS, zone d'activités.

Le budget principal 2012 est équilibré en section d'investissement à 1 229 585.79 € et à 1 117 152.00 € en section de fonctionnement.

La somme de 327 652.00 € est virée à la section d'investissement.

Le budget service bois 2012 est équilibré en section d'investissement à 10 000.00 € et à 144 406.01 € en section de fonctionnement.

Le budget zone d'activités 2012 est équilibré en section de fonctionnement à 64 244.22 €.

Le budget CCAS 2012 est équilibré en section de fonctionnement à 2 274.14 €.



BILAN CHIFFRÉ DES TRAVAUX

OU ACQUISITIONS RÉALISÉS EN 2011 (PRIX TTC) ET PRÉVISIONS 2012

RÉALISATIONS 2011	MONTANTS DES DÉPENSES
Achat de terrain divers pour réserve foncière	9 156.26 €
Travaux dans et pour les bâtiments scolaires	16 284.00 €
Remplacement de la chaudière aux services techniques	3 589.65 €
Aménagements de voies et réseaux (achèvement rue de Cernay)	319 387.96 €
Participation aux travaux d'aménagement du bassin d'orage rue de Gildwiller	31 931.44 €
Abri bus rue de Cernay	5 964.45 €
Mobilier divers (mairie, bibliothèque, chapelle)	5 562.40 €
Défibrillateur	1 829.88 €
Total dépenses d'investissement	393 706.04 €

POUR L'EXERCICE 2012 le budget principal a été équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à la somme de 1 117 152.00 €, en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 1 229 585.79 €. Ce budget principal est accompagné de ses trois budgets annexes, à savoir :

- le budget annexe de la zone d'activités
- le budget annexe pour le bois et la forêt
- le budget annexe pour le CCAS

En ce qui concerne les quatre taxes locales, souvenez-vous, en 2011 les taux de référence avaient été recalculés par l'administration pour prendre en compte le transfert de la fiscalité départementale, régionale et d'autre part les frais de gestion auparavant perçus par l'Etat.

Le conseil municipal avait donc retenu le principe de ne pas augmenter les taxes locales.

Pour 2012, l'assemblée délibérante a décidé de reconduire la décision précédente, les taux de la part communale n'ont donc pas été augmentés.

Ils s'établissent donc comme suit :



DÉSIGNATION	TAUX 2011	TAUX 2012
Taxe d'habitation	12.95	12.95
Foncier bâti	10.39	10.39
Foncier non bâti	52.65	52.65
CFE*	16.05	16.05

* Cotisation Foncière des Entreprises, remplace la T.L.E : taxe locale d'équipement

ÉVOLUTION DES TAUX DEPUIS 2009

Désignation	2009		2010		2011		2012	
	% >	Taux						
Taxe d'habitation	0	8,93	+2	9,11	0	12,95	0	12,95
Foncier bâti	0	10,19	+2	10,39	0	10,39	0	10,39
Foncier non bâti	0	49,23	+2	50,21	0	52,65	0	52,65
Taxe professionnelle	0	9,53				16,05	0	16,05

BUDGET PRIMITIF 2012

PROJETS POUR L'ANNÉE EN COURS



INVESTISSEMENTS VOTÉS POUR 2012 (MONTANTS TTC) :

INTITULÉ DE L'OPÉRATION	MONTANT
Frais d'étude	40 000.00 €
Bâtiments publics (Travaux)	10 000.00 €
Travaux de voirie et réseaux	120 000.00 €
Matériel roulant	10 000.00 €
Mobilier et matériels divers	14 000.00 €
Montant total prévisionnel	194 000.00 €

Les travaux d'investissement non terminés en 2011 ont également été reportés sur l'exercice 2012, à savoir :

Frais d'études	9 000.00 €
Pass-Foncier	4 000.00 €
Achat de terrains	100 000.00 €
Mobilier	6 000.00 €

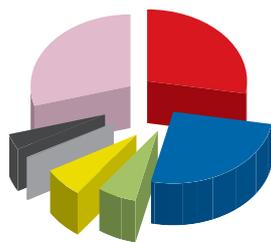
Considérant les opérations budgétaires ainsi que les opérations d'ordre, le budget annexe de la zone d'activité a été voté en dépenses et recettes de fonctionnement équilibré à 64 244.22 €. Pas de dépenses prévues en section d'investissement.

Le budget du bois et de la forêt, équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 144 406.01 € et en recettes et dépenses d'investissement à 10 000.00 €.

Le budget du CCAS équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 2 274.14 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

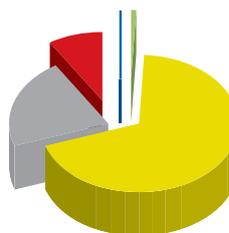
Fonctionnement dépenses :



charges à caractère général	312 000 €
charges de personnel	286 900 €
autres charges de gestion courante	73 000 €
charges financières	74 750 €
charges exceptionnelles	2 850 €
dépenses imprévues	40 000 €
virement à la section d'investissement	327 652 €

TOTAL 1 117 152 €

Fonctionnement recettes :

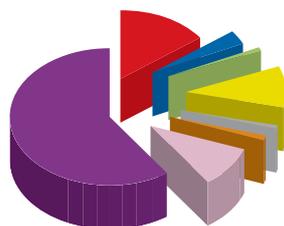


Atténuation de charges	2 000 €
Produits des services	8 000 €
Impôts et taxes	771 326 €
Dotations et participations	237 800 €
Autres produits de gestion courante	98 026 €

TOTAL 1 117 152 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

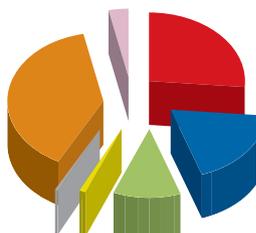
Investissement dépenses :



Remboursement capital emprunts	183 000 €
Frais d'études	40 000 €
Travaux de bâtiment	10 000 €
Réseaux et voiries	120 000 €
Matériel roulant	10 000 €
Matériel et mobilier divers	14 000 €
Restes à réaliser	119 000 €
Résultat reporté	733 585,79 €

TOTAL 1 229 585,79 €

Investissement recettes :



Virement de la section de fonctionnement	327 652 €
Emprunt	223 070,98 €
FCTVA	140 000 €
Taxe d'aménagement	15 000 €
Remboursement de prêt	7 800 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	476 062,81 €
Restes à réaliser (subventions diverses)	40 000 €

TOTAL 1 229 585,79 €

RÉALISATIONS 2011

EXTENSION DE L'ASSIETTE FONCIERE A PROXIMITE DE L'ECOLE MATERNELLE

La commune a eu l'occasion d'acquérir une parcelle de 8 ares, juste à côté de l'école maternelle.

Le terrain comprend un potager et une grange. Cette dernière a été démolie pendant les congés de la Toussaint 2010.

Une étude est en cours pour l'extension de l'école maternelle. L'équipe municipale est satisfaite d'avoir pu saisir cette opportunité.

TRAVAUX DIVERS 2011

VOIRIE

L'an passé, des travaux d'entretien et de réfection d'enrobés ont pu être menés avec au programme notamment :

- Réfection des trottoirs rues Emile Zola, Victor Hugo, Albert Schweitzer
- Travaux de voirie rue de l'étang près du calvaire (enrobés et aménagements)
- Travaux d'enrobés au lieu dit « FREIHOF » (sortie sentier face à l'ancienne caserne)

BATIMENTS

Outre les travaux d'entretien courant réalisés tout au long de l'année, les services techniques ont réalisé un travail de qualité en rénovant la salle de formation de l'ancienne caserne des sapeurs pompiers. Ces aménagements ont permis d'accueillir la bibliothèque « LA BULLE »

ECO-POINT, RUE DU LOUP, EN COURS DE RÉALISATION



Rue Emile Zola.



Impasse du Freihof.

RÉALISATIONS 2011



BASSIN D'ORAGE

Chemin du Blingen, rue de Gildwiller

UNE REALISATION CONCLUANTE !

A peine en service, le bassin prévu pour absorber les fortes pluies et ainsi réguler le débit du fossé dit « du Blingen » a déjà servi. Concrètement, cette réalisation permet un étranglement et donc un stockage en amont sur le bassin versant.



Pendant l'épisode pluvieux du 5 janvier 2012.

Sa capacité de 6 000 m³ a été mise à profit dès le 5 janvier 2012 où de fortes pluies ont fait monter brusquement son niveau à environ 60 cm du trop plein. Il est tombé dans la journée autant d'eau qu'en un mois, soit 35.7 mm d'eau, l'indice de précipitation maximum donnant par moment 2.7 mm d'eau à la minute.

Ceci a évité des inondations connues jusqu'à présent sur le secteur avoisinant le carré de l'habitat, le terrain de foot, la zone d'activités...) De même, du fait qu'il n'y a pas eu de débordement du fossé, les avaloirs « eau de pluie » sur la voie publique n'ont pas été saturés comme précédemment. La conséquence directe : pas de remontées d'eau dans les sous-sols rue Victor Hugo, rue Emile Zola et rue de Gildwiller.

Le bassin qui aura coûté 31 931 euros à la commune (soit 60% + part du conseil Général de 40%) a donc été efficace.



Quelques heures après le phénomène.



Jonction entre le bassin et le fossé vers le stade.

NOUS RAPPELONS ICI QUE L'OUVRAGE N'EST PAS UNE AIRE DE JEUX ET DEMANDONS À CHACUN DE RESPECTER LES INSTALLATIONS.

TRAVAUX 2012



ECONOMIES D'ENERGIE – ECLAIRAGE

Vous avez peut-être remarqué autour du mois de mai que des lumières bizarres ornaient la rue de la Mairie. Il s'agissait d'essai de luminaires dernière génération à LED.

En effet il est temps de réfléchir à remplacer les éclairages « BOULE » sources de pollution lumineuse importante luminaires vieillissants et abîmés, gourmands en électricité comme tous les éclairages d'ancienne génération.

L'essai a permis de sélectionner un produit qui sera installé prochainement dans un quartier «TEST» à savoir rue de l'église et place du 2^e BCP. Ce type de luminaire consommera seulement 37 watt (soit – 70% par rapport aux anciens appareils en place) et pourra s'amortir en moins de 3 ans du fait de l'économie d'énergie.

De plus ils sont donnés par les fabricants pour une durée de vie de 50 000h (soit plus de 10 ans) sans aucune intervention de remplacement d'ampoule (juste un peu de nettoyage).

Nous espérons que ces équipements seront appréciés et respectés par tous, y compris devant les écoles où les mâts sont parfois « SECOUES » avec cœur et entrain.



Cet éclairage public équipera prochainement certaines rues du village.

PROGRAMME TRAVAUX VOIRIE 2012

Cette année encore pas de « GROS » investissements mais il est nécessaire d'opérer des réfections importantes de rues et voiries communales abîmées ayant particulièrement souffert ces dernières années, surtout l'hiver !

La commission voiries-bâtiments après en avoir discuté sur le terrain souhaite lancer au plus tôt les travaux suivants :

Reprises de voirie : chemin du Blingen, rue des Sources, rue de la Croix

Au printemps des travaux ont déjà été réalisés rue Principale devant les commerces. Vous l'avez certainement remarqué, plus de nids de poules pour votre confort et votre sécurité !!



RÉTROSPECTIVE SUR LA MÉTÉO

2011 À BURNHAUPT-LE-BAS

PAR M. PAUL KRAFFT



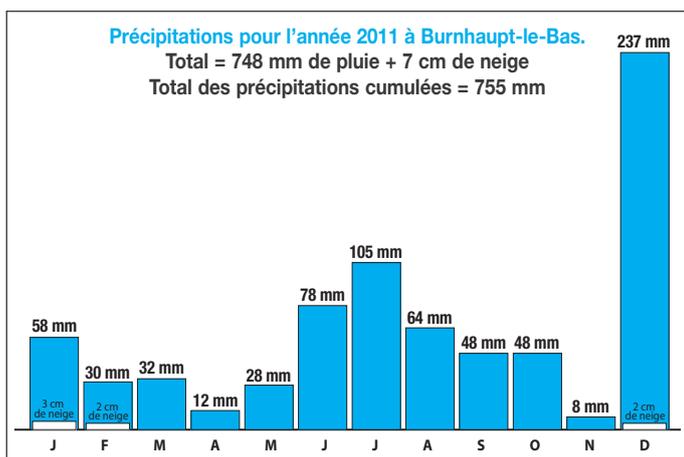
L'année 2011 a débuté avec les mois de janvier et février relativement cléments, peu arrosés et avec des températures plus douces que l'année précédente. La fin de l'hiver aura même été marquée par des températures précocement douces et un temps ensoleillé sans précipitation du 28 février au 12 mars. Ce printemps a compté le 2^e mois d'avril le plus doux de toute l'Europe depuis 1900, d'après Météo France. Il a carrément fait chaud, avec une pointe de 26,6° le 07 avril et une période sans précipitation de 22 jours du 5 au 26 avril ! Ce temps doux (voir chaud), sec et ensoleillé, a duré jusqu'à début juin, où nous avons eu une courte mais remarquable chute des températures (12,6° le 1^{er} juin !). Les mois estivaux de juillet et août, n'auront pas marqué les esprits pour ceux qui s'en souviennent : juillet pourri et août à peine mieux ! Mais cette année nous a gratifiés d'un très bel été indien (Ältawiversummer). En effet, septembre a été plus chaud, plus ensoleillé et moins arrosé que juillet. Les mois d'octobre et de novembre ne sont pas en reste ! Beau temps et douceur en octobre et novembre avec une pluviométrie exceptionnellement basse (8 mm de pluie relevés en novembre !). L'année se termine avec une pluviométrie très marquée en décembre et surtout avec la tempête Joachim qui a soufflé sur la France le 16 décembre, entraînant quelques dégâts et beaucoup d'inondations dans notre région.

PLUVIOMÉTRIE

Rappel : les relevés pluviométriques sont toujours localisés et peuvent varier d'un endroit à un autre.

Cette année a été moins arrosée que l'année passée : 748 mm⁽¹⁾ de pluie (888 mm en 2010) et 7 cm⁽¹⁾ de neige (129 cm en 2010), ce qui nous donne un total cumulé de 755 mm⁽¹⁾ de précipitations (1017 mm en 2010). Le mois le plus humide était décembre avec 237 mm⁽¹⁾ de pluie et 2 cm⁽¹⁾ de neige. La journée la plus arrosée était le 7 décembre avec 34 mm⁽¹⁾ de précipitations pour cette seule journée !

La plus longue période de précipitations a duré 11 jours du 12 au 22 décembre, alors que la période « sèche » la plus longue était elle de 22 jours (à deux reprises), du 5 au 26 avril et du 9 novembre au 1^{er} décembre. Pendant toute l'année nous avons eu 116 jours de précipitations, soit 18 jours de moins que l'année précédente. Cette année 2011, j'ai comptabilisé 12 orages à Burnhaupt-le-Bas.



TEMPÉRATURES ET PRESSIONS BAROMÉTRIQUES

Dans l'ensemble 2011 a été une année plus chaude que 2010.

La température moyenne annuelle de 2011 était bien plus élevée que celle de 2010 (12,64° pour 2011 et 10,8° pour 2010). La température moyenne maximale était de 17,45° (15° en 2010) et la température moyenne minimale de 7,82° (6,57° en 2010).

L'année 2011 a compté 33 jours de températures négatives dont 4 jours où le thermomètre est resté sous 0°. La température la plus basse a été relevée le 23 janvier avec - 4,9° et la plus élevée le 28 juin avec 35,4°. Les températures sont relevées par une sonde électronique, sous abri, à environ 2 mètres du sol, comme le préconise Météo France.

L'année 2011, avec une moyenne annuelle de 26,46 km/h, a été moins venteuse que 2010 (moyenne annuelle de 27,68 km/h), c'est le mois de décembre qui a été le plus venteux à Burnhaupt, avec une moyenne mensuelle de 36,78 km/h, alors que la rafale la plus puissante a été relevée, le 16 décembre (tempête Joachim), avec 73 km/h.

La moyenne annuelle des pressions barométriques, était légèrement au-dessus de la pression atmosphérique standard, avec 1017,83 hPa⁽²⁾. Le baromètre a culminé à un maximum de 1038,7 hPa⁽²⁾ le 26 décembre et est descendu à un minimum de 981,4 hPa⁽²⁾ le 16 décembre (tempête Joachim).

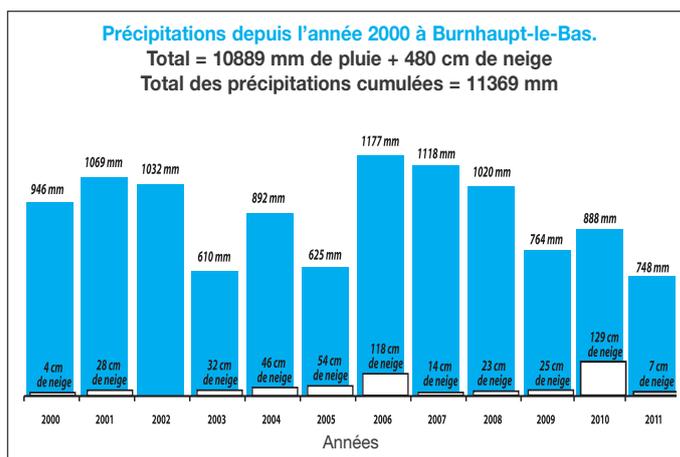
Rappel : 1015 hPa⁽²⁾ est par convention, la pression atmosphérique standard, limite séparant une dépression et un anticyclone.

Tous ces relevés ont été pris par mes soins, à Burnhaupt-le-Bas, au 24 rue Maurice Ravel.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la météo locale, je ne peux que vous inciter à consulter ce site internet, élaboré par un passionné de météorologie : www.meteo-cernay.fr

⁽¹⁾ 1 mm de pluie = 1 litre d'eau au m² et 1 cm de neige = 1 mm d'eau.

⁽²⁾ hPa = hectopascal (anciennement millibar).



SITE INTERNET

**SITE DE BURNHAUPT-LE BAS :
SITE OFFICIEL DE NOTRE COMMUNE.**

<http://burnhaupt.free.fr> : saisissez sur le clavier d'ordinateur « Burnhaupt-le-Bas » - ensuite, mettez en « favoris ».

Vous obtenez les chapitres suivants :

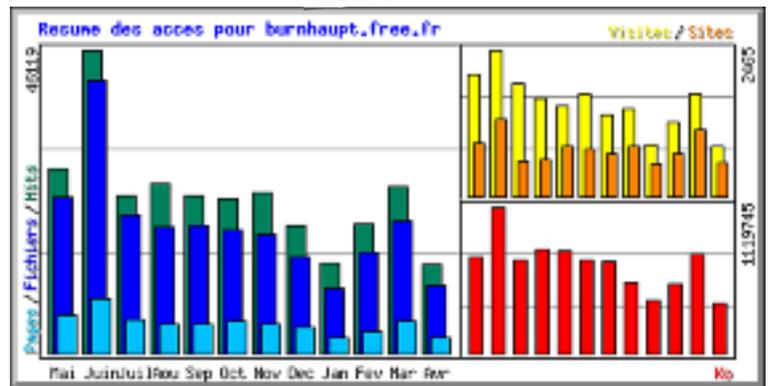
- **Accueil** : avec des informations générales et les « dernières pages publiées » (bulletins municipaux, Sentier des Bunkers..)
- **Actualités** : « en cours », « Info Express » depuis novembre 2009 et derniers documents publiés « dernières pages publiées »
- **Histoire de la commune depuis la préhistoire**
- **Services et téléphones utiles**
- **Mairie avec heures d'ouverture, n° de tél. et résultats des élections** depuis 2001
- **Formulaires administratifs et informations**
- **Associations et leurs activités**
- **Photos**
- **Cartes et plans du village et de la région**
- **Haut-Rhin**
- **Alsace : tourisme, Conseil Général**

Monsieur le Maire et son équipe sont à votre disposition pour toute remarque et suggestion. Pour contact, allez dans le chapitre « Mairie ».



Sur les 3 dernières années, le nombre moyen de connexions par jour est de 81, avec des variations selon les périodes de l'année, et selon les jours.

Ci-contre et ci-dessous, vous trouverez les chiffres de mai 2011 à MI-AVRIL 2012.



<http://burnhaupt.free.fr>

Résumé par mois

Mois	Moyenne journalière				Totaux mensuels						
	Hits	Fichiers	Pages	Visites	Sites	Ko	Visites	Pages	Fichiers	Hits	
Avr 2012	841	651	143	52	557	379221	832	2297	10429	13456	
Mar 2012	815	645	154	55	1122	763898	1723	4777	20021	25266	
Fev 2012	678	527	114	42	714	532641	1240	3324	15284	19663	
Jan 2012	442	321	77	27	551	404929	860	2409	9959	13714	
Dec 2011	624	469	124	47	840	545525	1465	3869	14564	19349	
Nov 2011	817	605	149	45	706	704952	1372	4479	18150	24527	
Oct 2011	758	607	155	55	787	711927	1723	4816	18823	23505	
Sep 2011	796	644	146	50	841	779346	1528	4409	19342	23882	
Aou 2011	832	622	144	53	609	793632	1659	4472	19307	25812	
Juil 2011	775	680	168	60	602	711150	1889	5214	21095	24025	
Juin 2011	1537	1380	275	82	1290	1119745	2465	8258	41425	46119	
Mai 2011	902	765	187	65	883	733802	2045	5799	23728	27976	
Totaux						8180769	18801	54123	232127	287294	

De nombreux contacts concernent le sentier des Bunkers, la feuille « Info Express », les activités en cours... ou tout simplement un n° de téléphone...

On observe des consultations faites localement, et aussi à partir d'autres endroits en France, ou même d'autres pays (des amis, de la famille ou des anciens de Burnhaupt-le-Bas qui gardent le contact).

AVANT LA BIBLIOTHEQUE UNE CASERNE DE POMPIERS... ET AVANT

HISTORIQUE DE L'ENDROIT ET DES ANCIENS PROPRIETAIRES DU LIEU - 31 rue principale

En 1859, FINCK François Antoine, maréchal-ferrant originaire de Ueberkumen et son épouse KECK Catherine s'installent.

En 1888, FINCK Antoine (né en 1862) fils prend la succession avec son épouse Agathe WEISS.

En 1913, FINCK Antoine a vendu la propriété à Avit GENSBITTEL et son épouse NUSS Caroline (cette dernière est une enfant trouvée sous un noyer).

En 1924, les époux Avit GENSBITTEL et Caroline NUSS ont fait donation du bien à leur fils GENSBITTEL Ephrem (décédé en 1933) et son épouse BITSCH Maria (fille de Louis Bitsch et Waller) sans contrat de mariage.

En 1934, Ephrem est décédé le 27 novembre 1933. Sa veuve née Marie BITSCH et ses deux enfants encore mineurs ont mis le bien en adjudication le 31 janvier 1934.

Au mois de février, lors d'une vente aux enchères la mairie est devenue propriétaire des lieux, on ne sait pour quelle raison la commune a souhaité acquérir ce bien.

En 1936, la commune a entrepris des travaux. La grange fut transformée en vue de recevoir le matériel des pompiers qui était entreposé jusque-là dans autre local.

En 1944, l'immeuble était occupé par les militaires (libérateurs) et en janvier 1945 suite à l'imprudence des soldats qui avaient entreposé des jerricans d'essence, la caserne a pris feu et l'immeuble a été entièrement détruit à l'exception de la maison attenante (logement des enseignants à l'époque).

En 1958, la construction de l'actuelle caserne a été entreprise selon les plans élaborés de l'architecte SCHULE de Mulhouse. Ce sont les entreprises de Burnhaupt et environs qui ont été missionnées après les adjudications de la construction.



A gauche, on reconnaît à peine l'emplacement actuel de l'ancienne caserne des pompiers.



La maçonnerie et le terrassement étaient confiés à l'entreprise HOLDER Henri et la menuiserie à l'entreprise GROSS Charles.

En 1960, le système pour sécher les tuyaux a été fabriqué et monté par DANGEL Henri garagiste à Pfetterhouse.

L'inauguration a eu lieu en décembre 1960.

En 2007, après la construction du nouveau centre de secours, inauguré en mai 2007, le bâtiment a arrêté de servir aux pompiers. Les véhicules et le matériel ont intégré la nouvelle caserne.

C'est **en automne 2010** que deux jeunes filles Marie Friess et Julie Keyser de Burnhaupt-le-Bas ont pris l'initiative de proposer la création d'une bibliothèque, soit d'un espace de lecture dans le village. Très déterminées, elles ont convaincu les élus à réfléchir pour trouver une salle adéquate. Ainsi la salle de réunion et de formation de cette ancienne caserne des pompiers, située au 1^{er} étage a été proposée par la commune de Burnhaupt-le-Bas qui a accepté de financer les travaux d'aménagement.

La réfection a été réalisée en régie par les employés de la commune de Burnhaupt-le-Bas. C'est une véritable réussite et les visiteurs comme les bénévoles s'y sentent à l'aise.

Une association de bénévoles entre Burnhaupt-le-Bas et Burnhaupt-le-Haut a vu le jour pour gérer la bibliothèque. La commune de Burnhaupt-le-Haut a financé le matériel informatique. La BULLE (nom donné à la bibliothèque par les jeunes) a été ouverte le 26 novembre 2011 et officiellement inaugurée le 11 février 2012.

Souhaitons que le lieu serve à de nombreux lecteurs et lectrices, aux petits comme aux grands et fasse naître des vocations pour la lecture et l'écriture !

Faits divers - Le saviez-vous ?

UNE BURNHAUPTOISE ASSASSINÉE PRÈS DE GALFINGUE !

En venant de Burnhaupt, à l'orée de la forêt avant d'arriver à Galfingue, se dresse un petit oratoire avec une statue de la Vierge. Ce monument, appelé Maidles Kritz a été élevé à la mémoire d'une Burnhauptoise victime d'un meurtre à cet endroit vers 1850. Une note explique les circonstances du drame.



Chaque semaine, cette femme, en service à Froeningen, traversait la forêt à pied pour se rendre à son travail. Il est probable que son meurtrier la guettait à cet endroit. En rentrant, son forfait accompli, le jeune homme originaire de Froeningen se vantait l'avoir "awaggabutzt". Il a été confondu par un mendiant présent par hasard. Le monument vandalisé à plusieurs reprises, a toujours été restauré. Des recherches n'ont pas permis d'établir l'identité précise de la victime.



LA VIE AU VILLAGE - 2011 / 2012

... RACHAMARKT 12 juin 2011

Organisées en 2011 par l'Amicale des sapeurs-pompiers du village, les festivités sous le chapiteau ont connu le succès habituel. Après un premier bal le samedi 4 juin, une soirée « mousse » a été organisée le samedi suivant. Cette soirée, animée par un disc-jockey, a fait venir un public très jeune et très nombreux. Le dimanche, l'orchestre Francis Collin's a animé le bal. A nouveau, il y avait de l'ambiance sous un chapiteau comble. Dix candidates se sont présentées pour le titre de Miss Rachamarkt, et vers une heure du matin ont été élues : Aline TURA et ses dauphines Caroline FISSET et Marie BISCHOFF.

Le lundi de Pentecôte, s'est déroulée la Foire aux râteaux, organisée par la municipalité. A 10 heures, les Miss et les officiels, Monsieur André HIRTH maire, Monsieur Michel SORDI député, Monsieur Pierre VOGT conseiller général, et Monsieur Sébastien KIRSCHER président de l'Amicale des sapeurs-pompiers ont défilé en cortège, accompagnés par la Musique municipale de Ballersdorf et par les majorettes de Burnhaupt et environs pour rejoindre le chapiteau où un vin d'honneur a été servi. Entre 15 000 et 20 000 visiteurs ont arpenté les rues tout au long de la journée, à la recherche de la bonne affaire ou tout simplement pour flâner.



... FÊTE DE LA MUSIQUE mardi 21 juin 2011

Organisée conjointement par les parents élus de l'école élémentaire et l'école de musique, la fête a rassemblé de nombreux villageois sur le parking des écoles et de la Maison des associations. En effet, le beau temps était de la partie et les enfants n'avaient pas classe le lendemain matin. Les jeunes musiciens ont démontré leur talent, les enfants de l'école ont chanté, et tous ceux qui le souhaitaient ont pu danser. L'ambiance était excellente, un vrai moment de convivialité et de partage.



... ENTRETIEN DU SENTIER DES BUNKERS samedi 2 juillet 2011

Comme tous les ans, le Club Vosgien, l'UNC (Union Nationale des Combattants) et la municipalité de Burnhaupt-le-Bas ont organisé une journée de travail sur le sentier des bunkers. Ce beau sentier, chargé d'histoire, doit effectivement être entretenu pour qu'il garde tout son attrait. C'est une trentaine de bénévoles qui s'est activée pour que les ouvrages ne soient pas envahis par la végétation. Les travailleurs ont pu ensuite se restaurer, un barbecue ayant été préparé à leur intention.



LA VIE AU VILLAGE - 2011 / 2012



80^e ANNIVERSAIRE DE L'A.S.B.B.
23 et 24 juillet 2011

Pour le 80^e anniversaire de l'Association Sportive de Burnhaupt-le-Bas, le club de foot a organisé des festivités tout un week-end. Le samedi après-midi, les jeunes (pitchounes, débutants, poussins, U13 et U17) ont disputé des matchs. Le dimanche matin, une messe a eu lieu à la Chapelle. Le Président René SCALCO et son équipe ont ensuite accueilli les élus locaux et les représentants de la LAFA au stade. Les membres méritants ont été récompensés : dix ont reçu le Diplôme d'honneur, deux la Breloque de bronze, huit la Breloque d'argent, un la Breloque de vermeil et un la Breloque d'Or. Les plus anciens membres ont reçu la Plaquette : celle de bronze pour François RICHERT, Claude BANTZE et Marcel ANDLER, et celle d'argent (la plus haute distinction de la LAFA) pour Gilbert ALLEMANN. A noter que François RICHERT a également été récompensé de la médaille départementale de la vie associative par M. Pierre VOGT conseiller général. La journée s'est poursuivie par le verre de l'amitié puis par un repas. Et pour finir sportivement, deux matchs ont encore eu lieu : un amical derby entre les deux équipes séniors de Burnhaupt-le-Bas et Burnhaupt-le-Haut, puis un match de gala opposant l'équipe d'Excellence de Sierentz à celle d'Hagenthal.



Le mot du président René SCALCO.



L' ASBB en Promotion d'Honneur !!!

L'équipe gagnante.



Les membres méritants et les officiels.

Le 10 juin 2012 restera dans les annales de l'ASBB avec la montée en promotion d'honneur, une première pour le club. Cette montée est le fruit d'un travail soutenu toute la saison par l'ensemble de ses membres. Bravo à tous les joueurs pour leur assiduité aux entraînements mais également un grand bravo aux entraîneurs ainsi qu'aux fidèles dirigeants qui, réunis autour du Président René SCALCO ont réussi à rassembler les membres et créer ainsi un esprit de camaraderie et une dynamique indispensables au bon fonctionnement du club. Les éléments essentiels à la réussite d'une belle saison étaient donc réunis cette année. Le 10 juin au soir, premier tour des élections législatives, un convoi agricole a sillonné bruyamment les rues du village, ce n'était pas la victoire de la gauche ou de la droite mais tout simplement l'équipe première qui annonçait aux Burnhauptois son exploit et sa fierté d'être montée en promotion d'honneur.

LA VIE AU VILLAGE - 2011 / 2012

8^E WALDFEST dimanche 31 juillet 2011

L'Amicale des sapeurs-pompiers de notre village a organisé la traditionnelle fête forestière le dimanche 31 juillet. Comme chaque année, pour le plaisir de tous, un chapiteau a été installé sur les berges de la Doller. Le Waldmeister (préparation maison à base d'aspérule odorante et de vin blanc) a été servi pour l'apéritif. Puis les tartes flambées, les sandwiches et de succulents desserts ont permis aux gourmands de se régaler. Certains en avaient profité pour parcourir le Sentier des Bunkers, sur 3 km ou sur 8,6 km.

MARCHE DE LA SOLIDARITÉ dimanche 25 septembre 2011

Organisée par le Crédit Mutuel, la 8ème Marche de la solidarité est partie de la salle des fêtes de notre village, pour emprunter le sentier des Bunkers, sur 9,3 km ou sur 6 km. Outre le plaisir de profiter d'un très beau circuit, les 416 marcheurs ont permis à l'Association Les Voix du Cœur de bénéficier de 1234 € de dons.

ASSOCIATION ECRIN

Dimanche 30 octobre 2011

L'Association ECRIN a organisé une fin d'après-midi musicale à l'église de Burnhaupt-le-Bas, animée par la Musique municipale de BALLERSDORF au profit de la rénovation intérieure de l'Eglise Saints Pierre et Paul. Des œuvres de DEVOGEL, Georges BRASSENS, Edwin BAGLEY... ont été présentées. Le public a passé un bon moment.

Merci aux musiciens venus bénévolement !



Samedi 12 novembre 2011

Ce soir-là, c'est une soirée blagues, un Witz Owa, qui a été proposée. Au programme, des blagues pour s'amuser et un menu automnal pour se restaurer (lard, pain paysan, noix et vin bourru).

JOURNÉE PORTES OUVERTES DES ARBORICULTEURS DE BURNHAUPT-LE-HAUT samedi 5 novembre 2011

C'est dans l'ancienne caserne de Burnhaupt-le-Bas que les arboriculteurs ont partagé leur passion et leur savoir faire. Le but de l'association est l'entretien et la sauvegarde des vergers auprès des particuliers. Ce samedi, le public a pu découvrir ou observer : la fabrication du jus de pomme (pressage et pasteurisation), l'alambic distillant l'alcool de fruits, le pressage des noix pour en extraire l'huile. Un apiculteur et un vannier ont également présenté leurs produits.

SOUVENIR DE L'ARMISTICE DE 1918 11 Novembre 2011

Une centaine de personnes ont assisté à la messe du 11 novembre célébrée par l'abbé STROEBELE, lui-même membre de la section UNC. Après la messe, une cérémonie devant le monument aux morts a rassemblé l'assistance, une délégation de sapeurs-pompiers des deux BURNHAUPT, de la musique Sainte-Cécile de GUEWENHEIM ainsi que la chorale inter paroissiale. Après la lecture du message du Président de la République, le maire André HIRTH ainsi que le premier adjoint de BURNHAUPT-LE-HAUT Claude MASSON ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Le verre de l'amitié a ensuite été servi dans la maison des associations. Le président de la section UNC, Henri JUNCKER, a remis au maire André HIRTH la médaille du mérite UNC en bronze pour son action personnelle et l'implication de toute l'équipe municipale en faveur du devoir de mémoire, relevant les travaux réalisés par la commune : l'amélioration du sentier des bunkers, la création de la place des Malgré Nous entre autres.



Le 20 janvier 1945, les soldats du 2^e B.C.P. stationnés à Burnhaupt-le-bas, montèrent à l'assaut du couvent de l'Oelenberg. 21 d'entre eux reposent aujourd'hui dans le cimetière communal. De nombreux Louhannais avaient rejoint la première armée et en leur mémoire, la place de l'église a été baptisée "Place du 2^e B.C.P."

L'UNC locale a eu la chance de pouvoir récupérer aujourd'hui le drapeau du Bataillon. Sur la photo, de gauche à droite, Raymond SCHMITT, porte-drapeau du 2^e B.C.P., M. le maire, à ses côtés Emma, petite-fille de M. SCHMITT et M. Louis KOPLER, porte-drapeau de l'UNC.

LA VIE AU VILLAGE - 2011 / 2012



❖ REPAS DE NOËL DES AÎNÉS dimanche 11 décembre 2011

Cent cinquante aînés du village ont répondu présent au traditionnel repas de Noël et ont passé une agréable journée, placée sous le signe du partage et de la bonne humeur. Un succulent repas leur a été servi et les animateurs ont mis de l'ambiance : Mario BRUNETTI a joué de l'accordéon, André et Brigitte ont raconté des blagues et Adrien WILD a présenté des tours de magie. Une partie de l'assistance a même improvisé une chorale pour chanter les refrains de Noël. Les doyens du village ont été mis à l'honneur :

Céline BURNER, 89 ans,
Yvonne TORRES, 86 ans,
Lucien SAUNER, 84 ans,
Lucien WALCH, 82 ans.



❖ CÉRÉMONIE DES VŒUX samedi 21 janvier 2012

Devant une salle comble et une palette d'élus, parmi lesquels le conseiller régional Jean-Paul OMEYER, le conseiller général Pierre VOGT, le président de l'association des maires du Haut-Rhin René DANESI, le président de la com com du Soultzbach et de la vallée de la Doller Roger GAUGLER et plusieurs de ses vice-présidents, du capitaine de la Gendarmerie de Masevaux Jean-Pierre CORNU, le Maire André HIRTH a présenté les vœux de la commune. Dans son discours, il a évoqué les travaux et réalisations effectués en 2011, ainsi que les projets pour 2012, avec comme axes principaux le service à la personne et la protection de l'environnement.

Au cours de la soirée, le maire a salué le Conseil des Anciens composé de dix membres. Ce conseil a édité un livre intitulé « Um der Burn uma » (« Autour du Burn ») qui relate la vie du village de la Deuxième guerre mondiale à nos jours. Chacun des membres s'est vu remettre un présent ainsi que la médaille communale pour ceux qui ne l'avaient pas encore reçue.

Madame Marie-Josée BUNOT-WEISS a également été récompensée de la médaille communale pour son travail de tenue et de mise à jour du site internet de la commune (site : <http://burnhaupt.free.fr>).

❖ VISITE AU DOYEN DU VILLAGE janvier 2012

Le maire André HIRTH, accompagné de son premier adjoint Alain GRIENEISEN, se sont rendus au domicile de Monsieur Charles HAENNIG pour lui souhaiter la bonne année et lui remettre un petit colis de Noël. Monsieur HAENNIG, enfant du village et ancien appariteur de 1967 à 1978, est devenu membre du Conseil des Anciens et a participé à l'élaboration du livre « Um der Burn uma » (« Autour du Burn ») qui lui a été remis pour l'occasion ainsi que la Médaille Communale. Rendez-vous avait été pris pour fêter son quatre-vingt-dixième anniversaire en octobre prochain, malheureusement Monsieur HAENNIG nous a quittés ce printemps.



❖ ARRIVÉE D'UN NOUVEAU PRÊTRE : LE CURÉ JOSEPH GOEPFERT janvier 2012

Le père Joseph GOEPFERT, dont l'arrivée était annoncée depuis plusieurs mois, a emménagé fin décembre dans le presbytère rénové de Burnhaupt-le-Haut. Le dimanche 15 janvier 2012, il a été officiellement installé dans ses nouvelles fonctions. Le prêtre Gérard BALLAST résidant à Bourbach-le-Haut seconde le curé GOEPFERT.

Lors de la messe d'installation, le nouveau prêtre a été accueilli par M. Antoine MULLER maire qui s'est exprimé au nom de tous les élus, de nombreux paroissiens étaient également présents. Après la messe, toute l'assemblée a été invitée à partager le verre de l'amitié.

LA VIE AU VILLAGE - 2011 / 2012

LA BIBLIOTHÈQUE « LA BULLE »

Après les travaux de réfection et d'aménagement au premier étage de l'ancienne caserne du village, et la signature d'une convention, la bibliothèque des deux Burnhaupt baptisée « LA BULLE » a ouvert ses portes au public le 26 novembre 2011.

Deux mois plus tard, le samedi 11 février 2012, LA BULLE a été officiellement inaugurée en présence de sa marraine Sylvie de MATHUISIEUX, auteur de livres pour enfants. Après les discours et le couper du ruban, c'est par petits groupes que les visiteurs ont pu découvrir le local et les nombreux ouvrages fournis par la population, achetés ou prêtés par la Médiathèque de Colmar.

N'hésitez pas à vous rendre à la bibliothèque ouverte les mardis de 18 h à 20 h, les mercredis de 15 h à 18 h et les samedis de 10 h à 12 h.



EXPOSITION DES COLLECTIONNEURS 17 et 18 mars 2012

Une dizaine de collectionneurs ont présenté leurs passions diverses durant deux jours.

Cette exposition était une belle occasion de mettre en valeur des collections privées et d'organiser une manifestation conviviale et gratuite dans le village. Les visiteurs ont admiré de la vaisselle alsacienne ancienne, des outils agricoles, des tracteurs et véhicules agricoles miniatures, des scies égoïnes, des tracteurs, des voitures anciennes, des cartes et imageries alsatiques, des clés à molette, des pendulettes de la Forêt-Noire...



*Merci aux collectionneurs d'avoir
bien voulu apporter tous ces objets pour faire
partager leur passion !*



LA VIE AU VILLAGE - 2011 / 2012



AMICALE DES DONNEURS DE SANG Assemblée Générale du 3 mars 2012

En 2011, l'amicale a organisé trois collectes qui ont rapporté 276 dons. Les collectes se déroulent alternativement à Burnhaupt-le-Bas et à Burnhaupt-le-Haut. Des diplômes ont été remis aux donateurs actifs (de 10 à 75 dons réalisés). Le prochain don du sang aura lieu le vendredi 21 septembre 2012 à Burnhaupt-le-Haut.

MAISONS FLEURIES ÉTÉ 2011 jeudi 19 avril 2012

Le 11 août 2011, le jury des maisons fleuries s'était déplacé dans l'ensemble des rues du village pour attribuer ses notes. Les lauréats ont été conviés au printemps 2012 à une petite cérémonie de remise de prix. Des photos souvenirs ont été projetées pendant la soirée. Les premiers lauréats de l'été 2011 sont : M. et Mme MOSAK, M. et Mme WENDLING pour les maisons ou appartements avec jardin, M. et Mme BOBENRIETH pour les fenêtres et balcons. Après la remise des prix, l'assemblée a partagé le verre de l'amitié.



VISITE DE MONSIEUR L'EVÊQUE

La visite pastorale de Monseigneur Christian KRATZ, Evêque Auxiliaire de Strasbourg, accompagné de Monsieur le Vicaire Episcopal Hubert SCHMITT a récemment rassemblé les six maires de la communauté de paroisses ainsi que les différents présidents des conseils de fabrique.

L'assemblée s'est retrouvée dans la grande salle de la maison des associations à Burnhaupt le Bas pour un moment d'échange, en présence de Monsieur le curé Joseph GOEPFERT ainsi que de Monsieur le curé Gérard BALLAST prêtre coopérateur sur le doyenné de Masevaux.

Le père GOEPFERT a souhaité la bienvenue à l'assistance, passant ensuite la parole à chaque Maire pour lui permettre de présenter son village ainsi qu'à chaque président de Conseil de Fabrique, les uns et les autres évoquant les réalités civiles et économiques du secteur.

Monseigneur KRATZ a remercié les participants pour leur accueil, faisant remarquer que la présence des 6 Maires et des 6 représentants des Conseil de Fabrique était le signe fort d'une volonté de réussir la mise en place de cette communauté de paroisses, conscient des difficultés à réunir ces communes dont le découpage administratif ne favorise pas forcément ce genre de regroupement.

Monseigneur KRATZ a évoqué les réalités liées au réaménagement pastoral, le manque de prêtres, la pénurie de communauté et de préciser que "ensemble on est plus fort, mais la plus petite des paroisses doit pouvoir vivre"

Monseigneur KRATZ s'est également félicité des relations entre les municipalités et l'Eglise et a relevé les domaines où Eglise et mairies travaillent ensemble : ce qui touche au patrimoine, les temps forts que sont les fêtes et manifestations, la solidarité.

André HIRTH Maire de Burnhaupt le Bas a remercié chacun pour sa présence, se disant persuadé de la réussite de cette nouvelle communauté rassemblée autour de notre curé Joseph GOEPFERT.

Le premier magistrat a ensuite convié l'assistance à se retrouver autour du verre de l'amitié.

ENVIRONNEMENT

LA GESTION DE NOS DÉCHETS



La mise en place de la redevance incitative sur les deux Burnhaupt début 2011 coïncide avec la création du Syndicat Mixte de Thann – Cernay (SMTC), évolution logique du SIVU créé en 1990, syndicat ayant acquis la compétence de la collecte des biodéchets et ordures ménagères.

Le SMTC compte aujourd'hui 19 communes, soit 41 530 habitants et comprend les Communautés de Communes :

- de Cernay et Environs (16 123 hab.) – CCCE
- du Pays de Thann (22 132 hab.) - CCPT
- de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (seuls les deux Burnhaupt avec 3275 hab.)

Les missions du Syndicat Mixte de Thann – Cernay (SMTC) sont les suivantes :

- collecte des déchets ménagers et assimilés
- collecte des biodéchets
- collecte des emballages recyclables
- gestion des déchèteries.

L'ensemble des services de collecte et de location-maintenance est délégué via des contrats de prestations de services.

Collecte porte à porte du tri sélectif

Le tonnage de la collecte (sacs jaunes) pour 2011 s'élève à 2800 tonnes, soit une augmentation de 3,6% par rapport à 2010. Le refus de tri représente 9,83% du tonnage traité, ce qui reste en-dessous de la moyenne nationale de 15%.

Apport volontaire

En plus des deux déchèteries, le territoire du SMTC comporte 54 points d'apport volontaire (mini-déchèteries).

Pour 2011 les tonnages des catégories les plus représentatives sont les suivants :

- 1678 tonnes de verre soit +2,6% par rapport à 2010, ce qui donne une performance de 41,25 kg/an/hab. (40 kg étant l'objectif national à atteindre)
- 3870 tonnes de matériaux non recyclables soit +19,8% par rapport à 2010.
- 2748 tonnes de gravats soit +23,4% par rapport à 2010.
- 2211 tonnes de déchets verts soit -3,2% par rapport à 2010.
- 468,5 tonnes de métaux soit +6,8% par rapport à 2010.
- 1040 tonnes de bois traités soit -9% par rapport à 2010.
- 490 tonnes de cartons et papiers soit -2,6% par rapport à 2010.
- 11,31 tonnes de batteries et piles soit -23,9% par rapport à 2010.
- 66 tonnes de toxiques (41t peinture, 25t chimique) quasiment équivalent à 2010.
- 359 tonnes de DEEE soit +14% par rapport à 2010. La performance est de 8,6 kg par habitant, soit largement au-dessus de l'objectif national : 6 kg/an/hab. en 2010, 7 kg en 2011, 8 kg en 2012, 9 kg en 2013 et 10kg en 2014.

Collecte des déchets ne provenant pas des ménages

Ce service s'adresse uniquement aux artisans et commerçants en déchèteries. Pour une gestion adéquate, une régie de recette a été mise en place avec les tarifs suivants : 12 € le ½ m³ pour les déchets divers, 8 € le ½ m³ pour les gravats.

Fréquentation déchèteries

La fréquentation a fortement augmenté en 2011 avec plus de 131000 visites, soit environ 20000 de plus qu'en 2010, dans le même temps le nombre d'artisans s'étant signalés à l'entrée a "diminué".

Collecte des OMR et biodéchets

Les résultats sur le secteur du SMTC en 2011 sont encourageants. Globalement, la performance en matière d'ordures ménagères de 106 kg/an/hab. se situe en-dessous de la moyenne départementale de 240 kg et nationale de 316 kg (78,9 kg sur les deux Burnhaupt). Pour ce qui est des biodéchets, la production par habitant de 61,5 kg est un résultat très positif (71,5 kg sur les deux Burnhaupt, ce qui est encore mieux). Rappelons que le coût de traitement (58 €/t) est nettement inférieur à celui des OMR (143 €/t + 24 €/t de part fixe, calculée sur le tonnage de l'année n-1).

Taux de valorisation des déchets

L'ensemble des déchets collectés par le SMTC se répartit de la façon suivante :

	OMR	Biodéchets	Déchèteries	Collecte sélective
Recyclage	-	-	46,7%	90,2%
Incineration avec valorisation énergétique	100%	1,5%	-	-
Compostage	-	62,8%	17,9%	-
Evaporation	-	35,7%	-	-
Traitement spécifique	-	-	0,3%	-
Enfouissement	-	-	35,1%	9,8%

Indicateurs financiers 2011

En matière de dépenses, les postes les plus importants sont ceux des prestations de services : collectes, déchèteries et location-maintenance des bacs (y compris logiciels de gestion de la redevance).

Les soutiens à la tonne triée, versés par Eco-Emballages, ainsi que la revente des matériaux ne suffisent pas à équilibrer le service, mais représentent tout de même cette année près de 19 % des recettes totales. En 2011, les cours des matières premières secondaires (notamment des plastiques) ont à nouveau atteint des niveaux très élevés, d'où des recettes en conséquence.

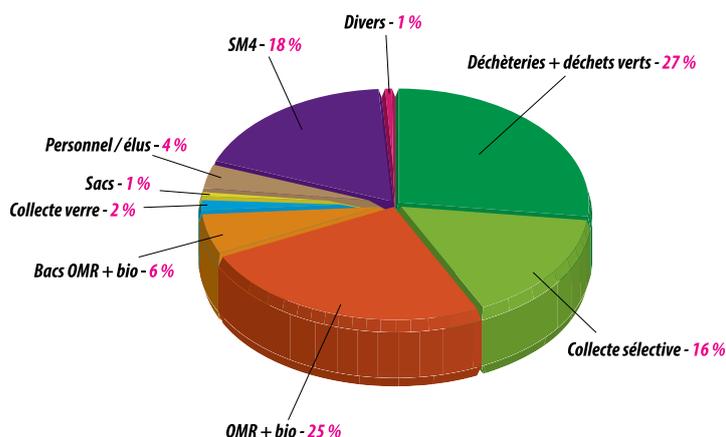
Les contributions des Communautés de Communes membres représentent la majeure partie des recettes, permettant ainsi d'équilibrer le budget.



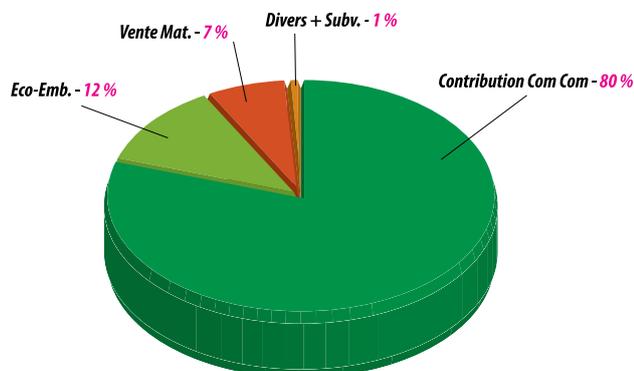
Plate forme éco-point - Réalisation 2012 par la CCVDS. Un merci particulier à Jacques DUTOIT, Vice-Président, qui a suivi les travaux.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Tarifs redevance

Les tarifs appliqués en 2011 sur les deux Burnhaupt ont été basés sur ceux pratiqués dans la CCPT moyennant des ajustements pour proposer une tarification particulière aux personnes seules. A titre indicatif la part fixe comprise dans la redevance s'élève à 125 €

TARIFS 2011 - BURNHAUPT

(CES MONTANTS SONT FACTURÉS PAR MOITIÉ SEMESTRIELLEMENT)

80L (1 pers.)	80L	120L	180L	240L	360L	660L
159,73 €	238,45 €	295,18 €	380,27 €	465,35 €	635,53 €	1060,98 €

Au vu des bonnes performances obtenues en 2011, et à titre d'encouragement, nous sommes en mesure de récompenser les (vos) efforts par une baisse des tarifs pour 2012.

TARIFS 2012 - BURNHAUPT

(CES MONTANTS SONT FACTURÉS PAR MOITIÉ SEMESTRIELLEMENT)

80L (1 pers.)	80L	120L	180L	240L	360L	660L
157,00 €	220,00 €	274,00 €	370,00 €	455,00 €	625,00 €	1040,00 €

Il faudra toutefois rester vigilant pour l'avenir, en effet le rachat des matières premières secondaires ainsi que les coûts d'exploitation restent fortement tributaires des marchés pétroliers et peuvent impacter de manière significative notre facture. La qualité du tri reste à ce titre un facteur prépondérant, pour rappel le traitement de la tonne d'OMR se monte à 167 €

OBJECTIFS POUR 2012

Contrôle d'accès

Après la mise en place de la redevance incitative, il est indispensable de mettre en œuvre un contrôle d'accès à la déchèterie d'Aspach-le-Haut. Ceci permettra non seulement de mieux gérer les flux de circulation sur le site, mais également de contrôler les usagers : les particuliers n'habitant pas une des communes du SMTC et les professionnels ne se déclarant pas... Ce contrôle d'accès sera réalisé cet automne pour une mise en service en fin d'année.

Extension des consignes de tri

Dans l'optique d'accroître les tonnages triés, le SMTC a répondu à l'appel à candidature d'Eco-Emballages, pour étendre les consignes de tri à l'ensemble des plastiques. Le dossier ayant été retenu, la phase expérimentale qui a démarrée en avril devrait se poursuivre jusque fin 2013. Une généralisation au plan national se fera en fonction des résultats obtenus.

Dans le but de réduire au maximum le refus de tri quelques consignes de base sont à rappeler :

- Bien séparer ou ne pas imbriquer des matières de nature différente, quitte à générer plus de volume.

A titre de (mauvais) exemples :

- Revues et journaux **sous film plastique** = REFUS,
- Pots de yaourt de nature différente **imbriqués les uns dans les autres** = REFUS,
- Papiers et plastiques **comprimés dans une boîte de conserve** = REFUS.

- Dans le cadre de l'extension des consignes de tri "pensez" emballage. Tout ce qui est emballage peut être mis dans le tri sélectif.

Exemples :

- Barquette de viande en plastique ou polystyrène = Emballage => TRI
- Film alimentaire étirable ou opercule pot de yaourt = Protection => OMR

En cas de doute sur la nature du produit, mettre celui-ci dans les ordures ménagères.

Orientations pour l'avenir

Le SMTC reste toujours à l'écoute de nouvelles filières, conscient qu'il faut inlassablement rechercher des moyens de réduire nos poubelles. Le paysage du traitement des déchets évolue très rapidement ; de nouvelles REP (responsabilité élargie au producteur) apparaissent, comme celles dédiées aux meubles, aux vêtements... Ces dispositifs visant à faire payer aux industriels le coût du recyclage de leurs produits, se traduisent aussi par le reversement aux collectivités d'un soutien financier.

Merci à M. Claude KIRSCHER de Burnhaupt-le-Haut pour sa contribution à la préparation de cet article.

ENVIRONNEMENT

UN GESTE DU TRI FACILITÉ POUR UN OBJECTIF : DOUBLER LE TAUX DE RECYCLAGE DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE !

En France, il est produit plus d'un million de tonnes d'emballages ménagers en plastique par an, or seul un emballage sur cinq est recyclé, l'objectif est de doubler ce chiffre. Le Syndicat Mixte de Thann Cernay (SMTC), a été retenu dans le cadre d'une expérimentation nationale auprès de 4 millions d'habitants et avant une généralisation souhaitable d'ici 2 ans. Si le déchet le plus facile à gérer est celui que l'on ne produit pas... cette nouvelle disposition montre que nos gestes écologiques sont créateurs d'emplois et feront économiser de l'énergie et de l'eau. Depuis le 1^{er} avril 2012, le SMTC vous incite à modifier et simplifier votre geste de tri : vous déposez **dans le sac / bac jaune tous les emballages - vides - en plastique** sans exception (voir ci-dessous).

Il est rappelé que les différentes poubelles doivent être sorties la veille du ramassage à partir de 20h : les horaires de passages peuvent être irréguliers et... très matinaux, les camions quittent leur dépôt vers 4h du matin ! Les poubelles doivent être systématiquement enlevées du domaine public au plus tard le soir du passage afin de ne pas gêner : il y a de la sécurité des personnes qui circulent sur les trottoirs.

Dans le sac / bac jaune

Bouteilles et flacons en plastiques..



Shampooing gel douche



Produits d'entretien



Eau, lait, mayonnaise...

Papiers-cartons...



Journaux, magazines, cahiers...



Briques alimentaires



Cartons d'emballages

Emballages en aluminium, métal



Les boîtes de conserves
Les canettes et les barquettes en alu
Les bombes aérosols (déodorants, mousse à raser, crème chantilly...)
Les bouteilles de sirop et les boîtes (thé, gâteaux...) en métal

NOUVEAUTE : depuis le 1^{er} avril 2012, je mets aussi dans le sac / bac jaune

Les pots et barquettes et autres emballages rigides vides

Boîtes à œufs (polystyrène ou plastique)



Barquettes alimentaires (polystyrène)



Barquettes de charcuterie



Barquettes de fruits
Emballages de pâtisseries



Blisters



Pots de yaourt, de crème...



Boîtes à fromage



Pots de fleurs en plastiques vendus avec la plante



Cagettes



Calages en polystyrène





NOUVEAUTE : depuis le 1^{er} avril 2012, je mets aussi dans le sac / bac jaune

Les emballages souples vides



Sacs de caisse



Films plastiques
(autour des publicités...)



Films de regroupement
(packs d'eau...)



Emballages souples



Housse d'électroménager
film à bulles

JE CONTINUE A METTRE DANS LA POUBELLE GRISE ou à la DECHETTERIE

Les objets en plastiques, en céramique, en Pyrex, les plaquettes de médicaments vides
Les produits d'hygiène corporelle (coton-tiges, brosses à dents, couches jetables...)



Jouets



Objets ménagers



CD, DVD, VHS



Bâches plastiques



Arrosoirs en plastique



Couches



Tissus, chiffons



Vaisselle en
plastique



Pots de fleurs
d'ornement (en terre cuite)



Tuyau d'arrosage



Vaisselle cassée



Film alimentaire

Une question, un doute : appelez le 03 89 38 61 43 (laissez un message et vos coordonnées en cas d'absence)
Informations : www.ecoemballages.fr ou 0 800 133 133

LA VIE AU VILLAGE en images

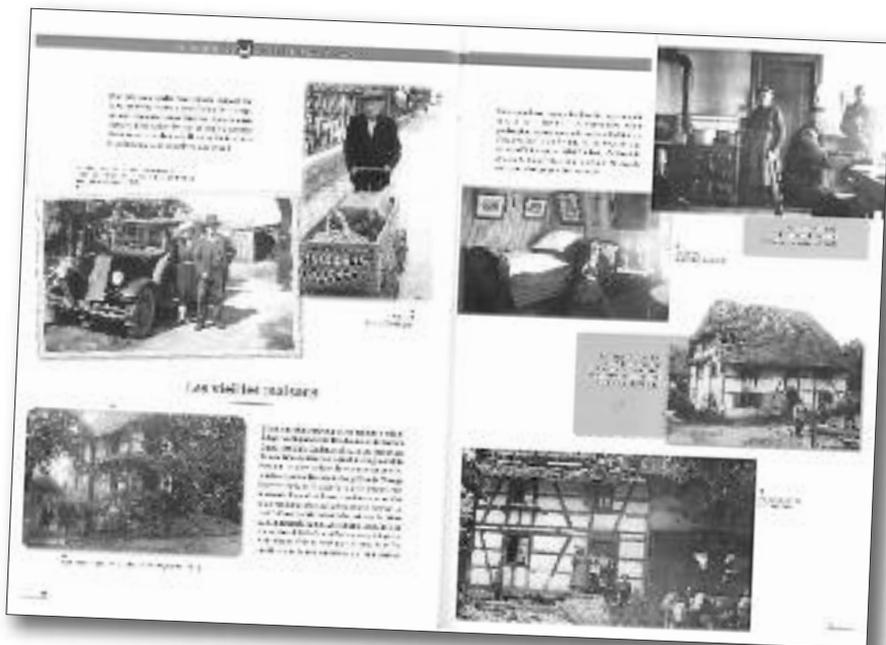
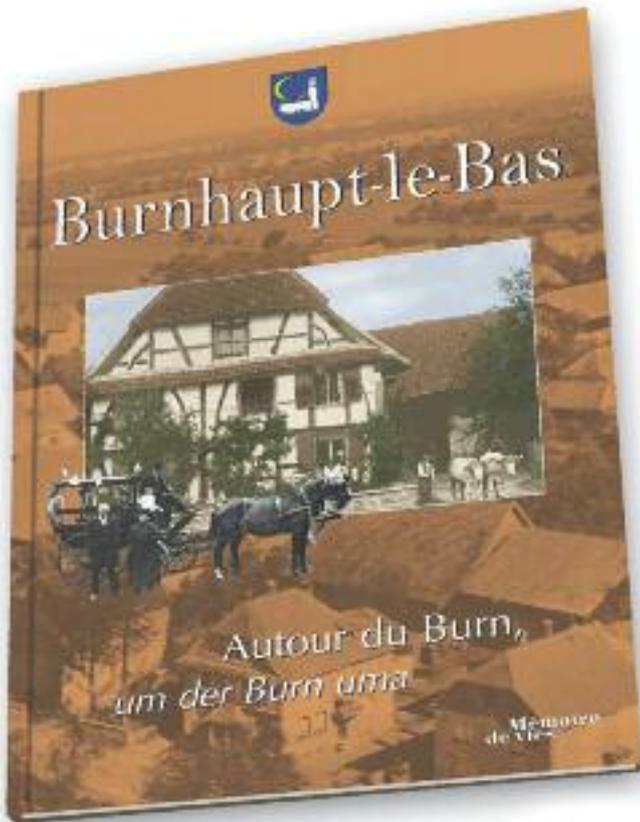


MÉMOIRE DE VIE



MEMOIRE DE VIE – UM DER BURN UMA

Ce livre est toujours disponible en mairie au prix de 37 € l'unité.



INFOS PRATIQUES

●●● DONNEURS DE SANG



TÉMOIGNAGE D'UN RECEVEUR : STÉPHANIE

Le hasard me permet aujourd'hui de m'exprimer et le seul mot qui me vient simplement à l'esprit est merci.

Merci à vous donneurs de sang qui m'avez sauvé la vie le 13 septembre 2011.

Je suis partie à la maternité heureuse d'aller donner naissance à ma petite Constance.

Le bébé se présentant mal, le gynécologue a dû pratiquer une césarienne. Tout s'est bien passé. Je me souviens même du petit câlin que j'ai pu faire à ma fille avant qu'elle ne disparaisse pour les premiers soins, me réjouissant de pouvoir bientôt la tenir dans mes bras.

Et puis le destin en a décidé autrement.



En salle de réveil, j'ai senti un vent d'agitation autour de moi. Quelques bribes de phrases entendues et puis une sentence est ressortie : madame vous faites une hémorragie ; nous devons vous ramener au bloc pour vous transfuser. En fait, j'ai fait plusieurs hémorragies successives et subi deux opérations. J'ai reçu onze poches de sang, dix de plaquettes et deux de plasma.

Pendant toute cette aventure, je n'étais pas consciente ou très peu ; je me souviens d'une personne

qui m'appelait par mon prénom pour que je ne perde pas connaissance.

Mais quel bonheur intense de me réveiller le lendemain 14 septembre au petit matin, VIVANTE, mais pas encore très consciente de tout ce qui m'était arrivé.

Que de larmes de joie, d'émotion en revoyant mon conjoint, mes parents, ma famille et en découvrant ma fille !

Cette immense joie d'être encore de ce monde, de pouvoir regarder mon bébé grandir à mes côtés, d'être avec tous ceux que j'aime, je le dois à vous tous donneurs de sang bénévoles.

Comment vous exprimer ma gratitude ? Sans ces transfusions, qui totalisèrent environ quatre litres de sang, je ne serais plus là aujourd'hui. Comment aurais-je pu imaginer frôler la mort en donnant la vie ? Je n'aurais jamais pensé me retrouver un jour du côté des transfusés alors que j'étais donneur de sang.

Puisse mon témoignage encourager de nouveaux donneurs.

Encore un grand **MERCI**.

●●● ASSOCIATION POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL EN ALSACE



Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent, soit pratiquement autant que les cancers du sein, du col de l'utérus et de la prostate réunis. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.

Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 533 cancers et d'en éviter 2.827 depuis 2003 en Alsace (données de mai 2012).

Dans la commune de BURNHAUPT LE BAS, la 5ème campagne a débuté en juin 2012. Lors de la 4ème campagne, 49 % des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics. Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :

FAITES LE TEST TOUS LES DEUX ANS

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une activité physique régulière et une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut faire du sport, manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.

ADECA Alsace
122 rue de Logelbach - BP 30593 - 68008 Colmar CEDEX
Tél. 03 89 12 70 13 - Fax 03 89 12 70 17
E-mail : secret@adeca-alsace.fr
site Internet : www.adeca-alsace.fr



❖ ESPACE INFO ENERGIE DU PAYS THUR DOLLER

Vous avez un projet de construction, de rénovation ou vous voulez tout simplement réaliser des économies d'énergie, l'Espace Info Energie est là pour vous informer et vous conseiller sur les différentes possibilités qui s'offrent à vous.

L'ESPACE INFO ENERGIE C'EST QUOI ?

C'est un lieu où l'on vous conseille gratuitement et objectivement sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables. La conseillère Info Energie, Charlotte LELONG, peut également vous renseigner sur les aides financières qui existent.

Un projet ? L'Espace Info Energie peut vous délivrer les montants et conditions des aides financières.

QUELQUES CHIFFRES :

En 2010, l'Espace Info Energie a renseigné 300 personnes à l'Espace Info Energie et près de 200 personnes lors d'événements !

Un Espace Info-Energie est un lieu neutre, objectif, impartial et indépendant où l'on peut obtenir des informations sur la maîtrise de l'énergie (utilisation rationnelle de l'énergie, efficacité énergétique, énergies renouvelables...). Les informations et/ou conseils fournis par un Conseiller Info-Energie au public le sont à titre indicatif, à titre gratuit et à partir des seuls éléments présentés / demandés par le public. Les informations et/ou conseils fournis par un Conseiller Info-Energie au public n'ont pas vocation à être exhaustifs.

Permanences de Mme LELONG, Conseillère Info Energie :

- Lundi de 9h à 12h et de 13h à 18h
- Mercredi, Jeudi et vendredi de 13h à 18h

L'Espace Info-Energie rappelle que le choix et la mise en oeuvre des solutions découlant des informations et/ou des conseils présentés par un Conseiller Info-Energie relève de la seule responsabilité du public. La responsabilité de l'Espace Info-Energie ne pourra en aucun cas être recherchée.

Calcul'consos

La calculette des énergies pour mon habitat

Avec Calcul'consos, renseignez vos consommations d'énergie grâce à vos factures ou relevés et obtenez l'étiquette énergétique de votre habitation.

Calcul'consos est un outil proposé par l'Espace Info Energie du Pays Thur Doller et financé par l'ADEME.

Rendez-vous sur le site :

calculconsos.pays-thur-doller.fr

Pour plus de renseignements, contactez l'Espace Info Energie du pays Thur Doller :



par tél. : 03.89.76.27.45
ou par E-mail :
infoenergie@pays-thur-doller.fr



1 rue Latouche 68700 CERNAY

❖ DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION ECRIN

CUVEES SAINTS PIERRE ET PAUL

Fort de son expérience et lancée dans un nouveau projet qui consiste à collecter des fonds pour la rénovation intérieure de l'Eglise paroissiale Saints Pierre et Paul, l'association ECRIN vous propose toujours des cuvées spéciales aux couleurs de notre église.

VIN D'ALSACE

Cuvée Saints Pierre et Paul
Pour la Rénovation intérieure de l'Eglise

PINOT NOIR

Raymond et Martin KLEIN SOULTZMATT - ALSACE - FRANCE

Aquarelle: Alain HANS

VIN D'ALSACE

Cuvée Saints Pierre et Paul
Pour la Rénovation intérieure de l'Eglise

PINOT GRIS

Raymond et Martin KLEIN SOULTZMATT - ALSACE - FRANCE

Aquarelle: Alain HANS

Vous trouverez pour vos fêtes de famille, cadeaux d'anniversaire etc... des coffrets "Découverte" de 2 bouteilles (un pinot gris et un pinot noir) au prix de 15 €.

Les talons de réservation sont disponibles en mairie et au fond de l'église.

Vous pouvez également vous adresser à un membre de l'association Ecrin pour toutes vos commandes.

(L'abus d'alcool est dangereux pour la santé – à consommer avec modération).

INFOS PRATIQUES

Vallees
du Sud Alsace

LEADER 2009-2015

PAYS THUR DOLLER

EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET DU PAYS THUR DOLLER



LEADER est un programme européen qui permet de soutenir en France et dans tous les pays membres de l'Union Européenne des territoires ruraux dynamiques, porteurs d'une stratégie de développement fédératrice.

Le Pays Thur Doller fait partie des quelques 200 territoires français sélectionnés. Cela signifie que le territoire va bénéficier d'un million d'euros de fonds européens pour aider des associations, des collectivités, des agriculteurs, etc. à concrétiser leur projet.

Ces derniers disposent à présent de six années pour développer des projets qui répondent à la stratégie de développement intitulée « LA VALORISATION ECONOMIQUE DES PATRIMOINES : UN NOUVEAU MODELE POUR NOTRE TERRITOIRE ». L'objectif recherché du projet LEADER Thur Doller est en effet de recréer de la richesse, des idées et des emplois en s'appuyant sur l'héritage patrimonial naturel, agricole, culturel, industriel et artisanal du territoire.

Ce programme européen a la particularité d'être géré localement. Pour cela le Pays Thur Doller a mis en place un Groupe d'Action Locale (GAL), composé d'acteurs locaux publics et privés. Ce sont eux qui sélectionneront les projets susceptibles de bénéficier d'une subvention LEADER au regard de la stratégie.

Pour plus d'informations sur le projet LEADER Thur Doller, n'hésitez pas à contacter l'animatrice LEADER au Syndicat Mixte du Pays Thur Doller : 03.89.35.70.96 ou leader@pays-thur-doller.fr

TRAVAUX D'URBANISME

PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS !

Edification de clôtures, murets, abris de jardins, abris à bois, auvents, terrasses, piscines, garages... (démontables ou non démontables), de nombreux types de travaux sont soumis à autorisation voir à dépôt de permis de construire. Pour éviter tout refus d'accord ou recours de tiers ou d'un service public (avec obligation de démontage parfois), nous vous conseillons fortement de consulter le règlement d'urbanisme en mairie où on vous renseignera sur la conformité de votre projet, (vous devez savoir que dans le cadre des petites constructions de jardin ou autres, la loi fait obligation au vendeur de vous indiquer que vos travaux sont soumis à autorisation). Vous pourrez ensuite déposer votre dossier qui sera examiné par la Commission d'Urbanisme et les Services Instructeurs de la Direction Départementale des Territoires. Ce n'est qu'après un retour définitif de l'accord validé par le Maire que vous pourrez commencer vos travaux. Un conseil pour éviter les dépenses inutiles : ne passez pas de commande de travaux ou d'achats de matériaux spécifiques avant accord !

Contact : Mairie, aux heures d'ouverture et/ou Alain GRIENEISEN, Adjoint à l'urbanisme sur rendez-vous le jeudi de 17 h 30 à 19 h 00 en mairie.

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS, obligatoire dans toutes les communes, traite divers types de dossiers comme l'aide aux familles ou personnes en difficulté. En relation avec les services sociaux, le CCAS a un budget propre provenant de la commune et de donations. Les membres ont un devoir de confidentialité et c'est donc sans crainte que vous pouvez vous adresser à eux si votre situation, celle d'un proche ou d'un voisin le nécessite.

Président : André HIRTH

Vice-président : Alain GRIENEISEN

Rapporteur : Sandrine VON DER OHE

Membres : Elisabeth SPENLINHAUER

André GENSBITTEL

Marie-Josèphe RAPP représentante de l'APA (Association d'aide aux personnes âgées)

Fernand THUET représentant de l'UDAF (union départementale des associations familiales)

Paulette KLAR représentante des associations du handicap

Reine NEFF représentante des associations caritatives

Ils sont les intermédiaires entre les divers services sociaux et la population. Ils sont à votre écoute. Si vous avez besoin d'être aidé ou orienté, n'hésitez pas, prenez contact.



LE BAPTÊME CIVIL À LA MAIRIE

Joshua LAUNAY, 20 août 2011



Ilan MILOU, 26 mai 2012

INFOS PRATIQUES



Automobilistes, attention ! Respectez le code de la route...

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Sauf indication contraire (par signalisation), l'arrêt et le stationnement ne sont pas autorisés sur les trottoirs art. R417-10 1° (sanction pour arrêt ou stationnement gênant - contravention de 2^e classe (35 €) + éventuelle immobilisation et mise en fourrière).

ARRÊT ET STATIONNEMENT

Article L417-1

Les véhicules laissés en stationnement en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant sept jours consécutifs peuvent être mis en fourrière.



VOUS ETES VICTIME D'UNE INFRACTION PENALE

Par exemple :

D'un vol

D'une agression sexuelle

De coups et blessures volontaires

D'un accident corporel (accident de la circulation)

Ou autres...

Contactez le service d'aide aux victimes **ACCORD 68**

"La victime l'est à double titre, du fait de l'acte et du fait qu'elle ne sait pas vers qui se tourner".

Comment porter plainte ?

Comment obtenir des dommages et intérêts ?

Qu'est-ce que l'aide juridictionnelle ?

Le service d'aide aux victimes a été créé en 1984 et est gratuit. Financé par les collectivités locales et le ministère de la justice, il est à la disposition de toute personne se considérant comme victime. Il a pour but d'écouter, de soutenir, d'orienter.

Les permanences d'aide aux victimes d'ACCORD 68 se tiennent à la MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT 31, grand'rue – 68100 MULHOUSE du lundi au vendredi, de 10 à 17 h.

POUR TOUTE PRISE DE RENDEZ-VOUS ET DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS, TÉLÉPHONEZ À LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT AU 03 89 36 80 30.

Siège social : ACCORD 68
12, rue du Chêne – B.P. 3265 – 68065 MULHOUSE CEDEX
tél. 03 89 56 28 88 – fax. 03 89 56 59 40
e-mail : info@accord68.org

MISSION LOCALE THUR-DOLLER

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Une équipe dynamique est là pour vous accueillir, vous écouter, vous conseiller, vous accompagner et vous aider à résoudre vos problèmes de la vie quotidienne.



Mission Locale Thur Doller

27 rue Robert Schuman - 68800 THANN

Tél. 03 89 37 56 09 - accueil@mlthurdoller.com

Ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf jeudi, fermeture à 16h00.

ANTENNE CARITAS ALSACE

Une Antenne du Secours Catholique (réseau CARITAS) est ouverte depuis deux ans au presbytère de Burnhaupt le Bas. L'équipe accueille les personnes en difficulté souhaitant une aide.

Des permanences sont tenues tous les lundis de 14h30 à 16h30. Pas de permanence au mois d'août. Fondé en 1946, le Secours Catholique/Caritas France est un service de l'Eglise Catholique, membre de la Confédération Caritas Internationalis, association reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission de faire rayonner la Charité chrétienne par la mise en œuvre d'une solidarité concrète entre tous, en France et dans le monde.

HORAIRES DE LA BULLE

Mardi de 18h à 20h, mercredi de 15h à 18h
et samedi de 10h à 12h.

Avis aux responsables associatifs : si vous souhaitez témoigner d'un fait marquant dans la vie de votre association, prenez contact avec un membre de la commission communication & information.

REMERCIEMENTS

JOURNEES DE TRAVAIL – HAUT-RHIN PROPRE – ORGANISATION ET SOUTIEN
AUX EVENEMENTS PATRIOTIQUES – VIE ET ACTIVITES ASSOCIATIVES – SITE INTERNET
PERMANENCES AUX ÉLECTIONS – JURY DES MAISONS FLEURIES

La municipalité remercie sincèrement toutes les personnes qui participent d'une manière ou d'une autre à l'embellissement de notre village, à son état de propreté, à l'organisation d'événements divers et de manifestations, à la vie associative, en particulier les associations qui s'occupent des plus jeunes et des plus anciens.

INFOS PRATIQUES

❖ RÉNOVATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE SAINTS PIERRE ET PAUL DE BURNHAUPT-LE-BAS

L'association ECRIN, forte de sa première expérience pour la rénovation de la chapelle Saint-Wendelin ; avec la municipalité et la Fondation du Patrimoine, souhaitent continuer leur action en vous proposant la rénovation intérieure de l'Eglise paroissiale Saints Pierre et Paul.

L'objet de la présente souscription est de permettre le financement de la rénovation intérieure de notre église (peintures, boiseries et fresques) vers 2018-2020.

D'ici là, d'autres travaux devront être menés pour assurer la conformité électrique et la rénovation du chauffage. Les années à venir seront donc celles de la préparation, en attendant la peinture qui rendra toute son authenticité à ce lieu de culte et élément marquant de notre paysage.

Aux côtés d'ECRIN, prenez un engagement pour préserver le patrimoine local.

Nous faisons appel à la contribution volontaire de la population de Burnhaupt le Bas et de ses entreprises, pour nous aider à financer ces travaux. La Fondation du patrimoine abondera les dons pour renforcer l'impact sur le financement de ce projet. Le coût des travaux est estimé à 121 000 € HT.

Pour les particuliers : déduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises : déduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60%, dans la limite de 5% du chiffre d'affaires H.T.

Edifiée pour la première fois vers la fin du 14^e siècle, elle fut détruite en 1468 par les Suisses. Reconstituée dès 1469, elle est placée sous le patronage de l'abbaye de Masevaux. En 1768, le vicaire Thiébaud Holweger obtient pour son église les reliques des Saints Pierre et Paul, et en 1770, un morceau de la croix du Christ. Les textes rapportent qu'en 1840, l'édifice fut rénové et agrandi. En 1877, le feu endommage la toiture de l'église. La première guerre et ses bombardements auront une fois de plus raison du sanctuaire. La première pierre est posée le 13 décembre 1925 pour sa reconstruction dans les formes actuelles, les travaux s'achèvent en 1928, le 21 juillet les cinq nouvelles cloches sont baptisées. Elles ont été fondues par les établissements Caussard de Colmar et pèsent au total 4888 kg. Une seule restauration intérieure a eu lieu depuis sa construction. Elle fut endommagée le 14 juillet 1967 par la foudre qui ouvrit le toit comme un couvercle que l'on soulève. Le 10 novembre 1970 le vent arracha la lourde croix du faite du clocher.

- Tout don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal.
- La Fondation du Patrimoine s'engage à verser 1 € pour 2 € collectés.

Nous comptons sur votre soutien pour nous aider à sauver un élément du patrimoine de Burnhaupt le Bas !

Avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal, nos partenaires et tous ceux qui tiennent à la préservation de notre patrimoine, je vous dis d'ores et déjà un grand merci pour votre soutien en participant à la souscription lancée par la Fondation du Patrimoine.



Apportez votre soutien à la Fondation du Patrimoine pour la sauvegarde de ce monument, et profitez d'une réduction d'impôt.



BULLETIN DE SOUTIEN

Participe à la RÉNOVATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE SAINTS PIERRE ET PAUL (chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine - Eglise de Burnhaupt-le-Bas »)

Mon don est de: Euros et je bénéficie d'une économie d'impôt au titre :

de l'impôt sur le revenu OU de l'Impôt Sur la Fortune OU de l'Impôt sur les Sociétés

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

- **OU** de l'Impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €.

Exemple : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Ce coupon est à renvoyer à : **Fondation du Patrimoine - Délégation Alsace • 9 place Kléber 67000 STRASBOURG**

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire; toutefois, si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune concernée, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 3% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt sur les Sociétés et à 5% s'agissant des dons reçus en paiement de l'impôt sur la Fortune.

* Et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine de l'église Saints Pierre et Paul pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

FONDATION

PATRIMOINE

MANIFESTATIONS 2012/2013



••• JUILLET À DÉCEMBRE 2012 - 2013

2012		
Samedi 21 juillet	Commune	Journée de nettoyage au sentier des Bunkers
Samedi 28 juillet	Société d'arboriculteurs de Burnhaupt	Greffe à œil dormant - théorie et pratique sur porte greffes : cerisiers- pommiers - poiriers Verger école - Cimetière rue Haute - Burnhaupt le Haut
Dimanche 29 juillet	Amicale des Sapeurs Pompiers	WALDFEST - Berges de la Doller
Août	UNC	BARBECUE - Etang St Pierre – Burnhaupt le Haut
Du vendredi 10 au Dimanche 19 août	Association de pêche	Pêche de nuit - Plan d'eau
Samedi 8 septembre	Amicale des Donneurs de Sang de Burnhaupt le Haut	Déjeuner dansant avec défilé de mode Foyer Martin Studer - Burnhaupt le Haut
Samedi 15 septembre	Ecole de Musique de Burnhaupt	Concert de l'école de Musique et the « empty bands » Foyer Martin Studer - Burnhaupt le Haut
Vendredi 21 septembre	Amicale des donneurs de sang de Burnhaupt le Haut	Don du sang Foyer – Burnhaupt le Haut
Du vendredi 21 au Dimanche 30 septembre	Association de pêche	Pêche de nuit - Plan d'eau
Samedi 6 octobre	VETERANS « foot loisirs »	Soirée automnale réservée aux membres Grande salle - Maison des associations
Samedi 6 octobre	Association de pêche	Journée de travail - Plan d'eau
Du vendredi 12 au 14 octobre	Association de pêche	Enduro interne - Pêche de nuit - Plan d'eau
Dimanche 14 octobre	ASBB	Foire d'automne/puces Parking salle des fêtes et rue du stade
	ECRIN	Participation à la foire d'automne Pâtisseries, pressage de pommes et produits d'automne
Du jeudi 1 ^{er} au Dimanche 4 novembre	Association de pêche	Pêche de nuit - Plan d'eau
Samedi 3 novembre	L'ensemble instrumental de Burnhaupt/Guewenheim	Concert d'automne Foyer Martin Studer - Burnhaupt le Haut
Samedi 3 novembre	Société d'arboriculteurs de Burnhaupt	Jus de pomme, huile de noix, démonstration de distillation. Vente d'objets en osier et miel Ancienne caserne des pompiers
Samedi 17 novembre	Société de Musique de Burnhaupt	Concert harmonie Burnhaupt/Guewenheim Foyer Martin Studer - Burnhaupt le Haut
Samedi 17 novembre	Club Edelweiss	Assemblée Générale Grande salle - Maison des associations
Dimanche 9 décembre	Commune	Fête de Noël des anciens Grande salle - Maison des associations
Dimanche 23 décembre	ECRIN	Concert de Noël avec les petits chanteurs de Guewenheim Eglise
2013		
Dimanche 6 janvier	Ecole de Musique et Société de musique de Burnhaupt	Assemblée Générale Maison du stade - Burnhaupt le Haut
Dimanche 13 janvier	Association de pêche	Assemblée générale Grande salle - Maison des associations
Samedi 19 janvier	Commune	Vœux du maire Grande salle - Maison des associations
Dimanche 3 février	ECRIN	Repas Ste Agathe Grande salle - Maison des associations
Dimanche 3 février	Association de pêche	Vente des cartes de pêche Salle jaune - Maison des associations
Dimanche 10 février	Association de pêche	Vente des cartes de pêche Salle jaune - Maison des associations
Dimanche 17 février	UNC	Assemblée générale Grande salle - Maison des associations
	Association de pêche	Vente des cartes de pêche Salle jaune - Maison des associations
Dimanche 24 février	Association de pêche	Vente des cartes de pêche Salle jaune - Maison des associations
Samedi 23 mars	Ecole de musique de Burnhaupt	Concert Foyer Martin Studer - Burnhaupt le haut
Samedi 16 novembre	Société de musique de Burnhaupt	Concert harmonie Burnhaupt/Guewenheim Foyer Martin Studer - Burnhaupt le Haut

ETAT CIVIL - AVRIL 2011 À MARS 2012

ANNIVERSAIRES



Avril 2011

73 ans - GUIDEMANN Monique née le 4 avril 1938
77 ans - DECK Madeleine née le 7 avril 1934
79 ans - GREDER Jeanne née le 9 avril 1932
79 ans - PFAUWADEL Lucien né le 16 avril 1932
(décédé le 27 février 2012 à CERNAY)
75 ans - GENSBITTEL Monique née le 23 avril 1936
70 ans - COSTE Brigitte née le 27 avril 1941
71 ans - GREDER Yvonne née le 29 avril 1940
72 ans - MEYER Jean-Pierre né le 30 avril 1939

Mai 2011

70 ans - ALLEMANN Marie Rose née le 7 mai 1941
74 ans - STEMMELLEN Denise née le 8 mai 1937
75 ans - MOSAK François né le 13 mai 1936
70 ans - SIMAZ Jean-Paul né le 14 mai 1941
70 ans - GROSS Jean-Paul né le 20 mai 1941
79 ans - KIRSCHER Jean-Pierre né le 21 mai 1932
70 ans - FINCK Liliane née le 24 mai 1941
70 ans - MEYER Monique née le 24 mai 1941
71 ans - ALLEMANN Gilbert né le 27 mai 1940
72 ans - BUHL Jean Martin né le 29 mai 1939

Juin 2011

74 ans - GENSBITTEL Gérard né le 2 juin 1937
72 ans - KELLER Irène née le 4 juin 1939
74 ans - DITNER Arlette née le 5 juin 1937
78 ans - KLAR Paulette née le 10 juin 1933
78 ans - BAUMANN Mariette née le 12 juin 1933
76 ans - TSCHAEN Julienne née le 20 juin 1935
76 ans - CACHEUX Pierrette née le 21 juin 1935
70 ans - LAFARGE Christiane née le 23 juin 1941
70 ans - WEINZAEPFLEN Alphonse né le 28 juin 1941
76 ans - SCHICK Liliane née le 30 juin 1935
75 ans - GUIDEMANN Alexandre né le 30 juin 1936

Juillet 2011

72 ans - RICHERT François né le 6 juillet 1939 (décédé le 29.12.2011)
71 ans - MOSAK Marie Madeleine née le 8 juillet 1940
74 ans - DENTZ Cécile née le 13 juillet 1937
74 ans - SCHORR Marie-Odile née le 18 juillet 1937
70 ans - LAFARGE Jacques né le 18 juillet 1941
76 ans - KIRSCHER Denise née le 20 juillet 1935
71 ans - FINCK Armand né le 20 juillet 1940
72 ans - MULLER Robert né le 22 juillet 1939
70 ans - BACZYNSKI Jean-Claude né le 26 juillet 1941
74 ans - HUTTER Huguette née le 27 juillet 1937
72 ans - STAENDER Gilbert né le 28 juillet 1939

Août 2011

79 ans - SCHICK Pierre né le 3 août 1932
77 ans - HOFFMANN Bernadette née le 3 août 1934
77 ans - GREYENBIHL François Joseph né le 5 août 1934
71 ans - STAENDER Marie-Jeanne née le 16 août 1940
74 ans - BERNA Joseph né le 29 août 1937

Septembre 2011

75 ans - SENDER Marie-Louise née le 2 septembre 1936
72 ans - BITSCH Joseph né le 2 septembre 1939
73 ans - KIRSCHER Pierre né le 6 septembre 1938
70 ans - BERLINGER Raymond né le 7 septembre 1941
75 ans - GROSS Marie née le 17 septembre 1936
72 ans - RICHERT Marie-Rose née le 18 septembre 1939
75 ans - NEFF Reine née le 21 septembre 1936
70 ans - MULLER Marie-Thérèse née le 24 septembre 1941

Octobre 2011

72 ans - DUDT Henriette née le 2 octobre 1939
78 ans - HOLDER Marthe née le 6 octobre 1933
73 ans - HOLDER André né le 7 octobre 1938
73 ans - SCHMIDT Marlène née le 10 octobre 1938
72 ans - KOCH Jean-Pierre né le 19 octobre 1939
78 ans - BAUMANN Paul né le 20 octobre 1933
71 ans - WEHRLE Christiane née le 27 octobre 1940

Novembre 2011

73 ans - BAUER Christiane née le 14 novembre 1938
72 ans - BACZYNSKI Marianne née le 16 novembre 1939
76 ans - GREYENBIHL Huguette née le 17 novembre 1935
74 ans - GREDER Etienne né le 29 novembre 1937

Décembre 2011

79 ans - TSCHAEN Cécile née le 2 décembre 1932
73 ans - COMOLLI Gilbert né le 5 décembre 1938
74 ans - HUTTER Odile née le 9 décembre 1937
78 ans - CACHEUX Bernard né le 11 décembre 1933
73 ans - MATHIS Ginette née le 12 décembre 1938
77 ans - DONISCHAL Georges né le 24 décembre 1934
76 ans - FINCK Marthe née le 24 décembre 1935
70 ans - SCHMITT Paul né le 28 décembre 1941

Janvier 2012

79 ans - ISSENMANN Etienne né le 4 janvier 1933
76 ans - SCHNOEBELN Gabrielle née le 7 janvier 1936
79 ans - DUFFNER Roger né le 10 janvier 1933
73 ans - LARGER Maurice né le 14 janvier 1939
72 ans - KIRSCHER Monique née le 20 janvier 1940
76 ans - RINGENBACH Roger né le 21 janvier 1936
73 ans - MULLER Fernand né le 21 janvier 1939
78 ans - GERMANN Madeleine née le 27 janvier 1934
70 ans - KOHLER Jean-Paul né le 29 janvier 1942

Février 2012

78 ans - CLARK Arthur né le 1er février 1934
76 ans - LARGER Hélène née le 7 février 1936
79 ans - DONISCHAL Marcelline née le 9 février 1933
72 ans - ANGIOLINI Antoine né le 9 février 1940
78 ans - GRACER Charles né le 12 février 1934
72 ans - MAURER Jeanne née le 16 février 1940
78 ans - SCHMITT Denise née le 17 février 1934
72 ans - WALCH Astrid née le 21 février 1940
74 ans - BAUER Joseph né le 22 février 1938

Mars 2012

70 ans - SAUNER Jean-Paul né le 5 mars 1942
76 ans - ISSENMANN Claude né le 8 mars 1936
77 ans - GROSS Georges né le 16 mars 1935
74 ans - MATHIS Clément né le 23 mars 1938
79 ans - RAPP Marie Josèphe née le 24 mars 1933

GRANDS ÂGES

2011

82 ans - GRZEBIELUCHA Irène née le 7 avril 1929
82 ans - WEISS Madeleine née le 12 avril 1929
84 ans - CORREIA ALVES José né le 15 avril 1927
88 ans - HANS Marie-Louise née le 18 avril 1923
84 ans - BADER Marie-Marthe née le 14 mai 1927
81 ans - DECK Emile né le 22 mai 1930
80 ans - WENDLING Paul né le 24 mai 1931
81 ans - FINCK Jacqueline née le 25 mai 1930
81 ans - GENSBITTEL Irène née le 29 mai 1930
85 ans - HIRTH Marie Jeanne née le 30 mai 1926
84 ans - KROENER Hélène née le 5 juin 1927
84 ans - TSCHAEN Henri né le 9 juin 1927
89 ans - BURNER Cécile née le 12 juin 1922
89 ans - WEISS Irma née le 13 juin 1922

ETAT CIVIL - AVRIL 2011 À MARS 2012



81 ans - GENSBITTEL Paul né le 18 juin 1930
89 ans - WURFFEL Paulette née le 21 juin 1922
84 ans - GREDER Maire Antoinette née le 25 juin 1927
81 ans - SCHMITT Robert né le 6 juillet 1930
(décédé le 13 novembre 2011 à MULHOUSE)
82 ans - SENDER Marie Thérèse née le 8 juillet 1929
82 ans - GAG Hélène née le 11 juillet 1929
84 ans - SAUNER Lucien né le 12 juillet 1927
86 ans - REINAUER Marcelline née le 15 juillet 1925
84 ans - HUTTER Hélène née le 27 juillet 1927
83 ans - SAUNER Fernand né le 2 août 1928
83 ans - HUTTER Jeanne née le 6 août 1928
80 ans - NEFF André né le 8 août 1931
80 ans - FINCK Jeanne née le 30 août 1931
80 ans - KOLB Marinette née le 30 août 1931
84 ans - GENSBITTEL Aloyse né le 31 août 1927
80 ans - SILBERMANN Henriette née le 13 septembre 1931
84 ans - SAUNER Marie Louise née le 18 septembre 1927
86 ans - FREYBURGER Yvonne née le 21 septembre 1925
80 ans - WEISS Jacqueline née le 24 septembre 1931
83 ans - SAUNER Marie née le 28 septembre 1928
80 ans - SCHWOB Albert né le 29 septembre 1931
82 ans - ROSSI Roger né le 14 octobre 1929
89 ans - HAENNIG Charles né le 17 octobre 1922
(décédé le 23 avril 2012 à MULHOUSE),
85 ans - CORREIA Paulina née le 20 octobre 1926
82 ans - GREDER Antoinette née le 25 octobre 1929
80 ans - SILBERMANN René né le 28 octobre 1931
85 ans - KOLB Albert né le 25 novembre 1926
86 ans - SOTHER Paul né le 3 décembre 1925
89 ans - MARONI Marie Marcelline née le 6 décembre 1922
80 ans - GUIDEMANN Marie Rose née le 8 décembre 1931
80 ans - HOLDER Jean Pierre né le 12 décembre 1931
83 ans - HIBSCHHERR Jacqueline née le 25 décembre 1928

2012

81 ans - SCHWOB Marcelline née le 15 janvier 1931
88 ans - GENSBITTEL Elisabeth née le 19 janvier 1924
87 ans - TORRES Yvonne née le 19 janvier 1925
80 ans - HOFFMANN Jean-Pierre né le 31 janvier 1932
88 ans - KRAFFT Marie-Louise née le 8 février 1924
83 ans - TSCHAEN Cécile née le 16 février 1929
86 ans - KECK Irène née le 17 février 1926
83 ans - KOLB Madeleine née le 23 février 1929
81 ans - SAUNER Jacqueline née le 22 février 1931
85 ans - MAURER Emilie née le 27 février 1927
84 ans - GILLET Mauricette née le 28 février 1928
85 ans - COLLIGNON Hélène née le 8 mars 1927
83 ans - WALCH Lucien né le 9 mars 1929
89 ans - SOTHER Yvonne née le 18 mars 1923

NAISSANCES



2011

Arthur Henri KIRSCHER né le 3 avril 2011 à MULHOUSE,
Victoria Emma DENIS née le 8 mai 2011 à MULHOUSE,
Arthur Gilles Patrick BARTHELMEBS né le 7 mai 2011 à MULHOUSE,
Eden Marcelline Jeanne MAURER-SOTHER née le 7 mai 2011 à THANN,
Lola Marie JENN née le 28 mai 2011 à MULHOUSE,
Lanah SARADJIAN née le 11 juillet 2011 à MULHOUSE,
Lilian Claude Antoine KIRSCHER né le 19 juillet 2011 à MULHOUSE,
Lylou DA SILVA née le 29 juillet 2011 à MULHOUSE,
Lyzéa SCHOEPFER née le 3 août 2011 à THANN,
Léane WILMÉ née le 6 août 2011 à MULHOUSE,
Léa CHRISTEN née le 22 août 2011 à MULHOUSE,
Timéo SCHOEN né le 23 août 2011 à MULHOUSE,
Elliott Nicolas Madelin HANAN né le 6 septembre 2011 à ALTKIRCH,

Emmie Solène FARQUE née le 2 octobre 2011 à MULHOUSE,
Léa Pauline Marion KOLB née le 5 octobre 2011 à MULHOUSE,
Léna Marie Sylviane GERBER née le 13 novembre 2011 à MULHOUSE,
Ilan MILOU né le 17 décembre 2011 à THANN,
Isis Marie LAO CHIMENTI née le 20 décembre 2011 à MULHOUSE,

2012

Rose Lucie ENDERLIN née le 2 janvier 2012 à THANN,
Romane BERTRAND née le 8 février 2012 à ALTKIRCH,
Aaron William FREY né le 18 février 2012 à MULHOUSE,
Raphaël FUSS né le 1er mars 2012 à THANN,
Lucas MIRON né le 14 mars 2012 à MULHOUSE,
Emeric Enzo WELDE né le 15 mars 2012 à MULHOUSE

MARIAGES



6 mai 2011 :

Samuel KISTLER et Sandra Christine KLINGER

18 juin 2011 :

Grégory Nicolas JEDREZAK et Charlotte VAN STALLE

18 juin 2011 :

Julien BOSSHARTH et Sophie Marie Marthe WAGNER

2 juillet 2011 :

Jérôme Clément BASS et Marie Louisa ROSENBLATT

23 juillet 2011 :

Christophe Eric KOLB et Nadège Claudine OUVRARD

13 août 2011 :

Jean-Louis DENTZ et Madeleine KUENTZLER

13 août 2011 :

Fabien BARBIER et Sophie Rémy Suzanne MILLER

27 août 2011 :

Gilbert Eugène Marcel GREDER et Corinne Monique ALLEMANN

10 septembre 2011 :

Yoan Arthur Henri BUBISUTTI et Viviane Mauricette GILLET

DÉCÈS



16 mai 2011 :

Joseph Armand DENTZ décédé à CERNAY (77 ans)

13 novembre 2011 :

SCHMITT Joseph Robert décédé à MULHOUSE (80 ans)

29 décembre 2011 :

RICHERT François décédé à BURNHAUPT LE BAS (72 ans)

5 janvier 2012 :

KIRSCHER Marie Louise décédée à MULHOUSE (79 ans)

27 février 2012 :

PFAUWADEL Lucien décédé à CERNAY (79 ans)

